

## ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: [www.dknews.dz](http://www.dknews.dz) / e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)  
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 2 janvier 2025 / 2 rajab 1446 - N° 3734 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



MÉTÉO	
Alger	: 16°
Oran	: 18°
Annaba	: 16°
Béjaïa	: 14°
Tamanrasset:	25°
	07°
	07°
	07°
	06°
	11°

[www.dknews.dz](http://www.dknews.dz)  
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

ALGÉRIE - ONU

L'Algérie assure la présidence du Conseil de sécurité de l'ONU

P.24

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE

Le Premier ministre reçoit l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie

P.24

TOURISME

Meddahi préside une réunion de coordination en prévision de la participation de l'Algérie à "Expo 2025" au Japon

P.24

À L'OCCASION DU NOUVEL AN

## Tebboune présente ses vœux au peuple algérien



► Tebboune présente ses vœux aux éléments des forces armées, aux corps constitués et au corps médical P.3

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, mardi soir, au peuple algérien, ses vœux à l'occasion de l'avènement du nouvel an 2025, appelant à la poursuite des efforts pour que la nouvelle année soit riche en

réalisations et en acquis. "Nous nous apprêtons, aujourd'hui, à tourner la page de l'année 2024, une année marquée par des acquis et des réalisations accomplis grâce aux efforts des enfants de ce cher pays qui avance à pas sûrs vers la réalisation

d'un développement prometteur, l'habilitant, ainsi, à rejoindre le rang des pays émergents.

En cette même année où vous m'avez fait l'honneur de me renouveler votre précieuse confiance pour continuer à travailler ensemble avec un grand

optimisme, motivé par des données et indicateurs réalistes, caractérisant désormais l'Algérie aux niveaux, africain et arabe", a souligné le Président de la République dans une allocution adressée au Peuple algérien. P.3

## CONSEIL DE LA NATION

Le groupe de travail chargé de l'examen des avant-projets de lois relatives à la commune et à la wilaya achève ses travaux

P.4

## AGRICULTURE

2024, une année fructueuse pour le secteur agricole en Algérie

P.6

## TOURISME

Nâama : le forum maghrébin du tourisme juvénile, une opportunité pour promouvoir l'échange et le travail bénévole P.8

## SANTÉ

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

Tout pour les éviter

P.p 12-13

## FOOTBALL

LIQUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (GR.C)

CRB - AHLY DU CAIRE

A 20 H AU STADE DU 5-JUILLET

La victoire pour se rapprocher de la qualification

Par F.Yanis

P.21



17<sup>e</sup> FNTP  
"Agrrabu N'Kayan" du Théâtre régional de Tizi-Ouzou remporte le Grand prix du Festival

P.16

CANDIDATURE Appel à participation pour le Prix du président de la République pour les jeunes créateurs "Ali-Maâchi" 2025

P.24

## AFFAIRES RELIGIEUSES

### Djamaa El Djazair : ouverture du Conseil de lecture de "Sahih Al-Boukhari"



Le Conseil de lecture de "Sahih Al Boukhari" ouvert depuis hier a indiqué, mardi, un communiqué du rectorat de Djamaa El-Djazair.

"En application de la tradition de nos oulémas et nos aïeux pour l'avènement du mois de Radjab, le rectorat de Djamaa El Djazair a annoncé l'ouverture du Conseil de lecture de Sahih Al Boukhari dans l'esplanade de la Mosquée, à compter du mercredi 1er janvier 2025 correspondant au 1er Radjab 1446, juste après la prière d'Al-Asr", soulignant que "l'invitation est publique", ajoute le même source.

## MÉTÉO

### Retour à la normale du trafic routier au niveau des routes coupées en raison de l'amoncellement de neige (Gendarmerie Nationale)

Le trafic routier est revenu à la normale au niveau des routes coupées en raison de l'amoncellement de neige depuis mercredi matin, a-t-on appris des services de la Gendarmerie nationale (GN).

Le trafic automobile est revenu à la normale sur la route nationale RN 23 reliant la wilaya de Laghouat à Tiaret, plus précisément au niveau des communes d'Aflou et d'Oued Morra, précise la même source.

La route nationale RN 47 reliant la wilaya de Laghouat à El-Bayadh au niveau de la commune de Brida, ainsi que la route nationale RN 1 reliant la wilaya de Laghouat à Djelfa, précisément au niveau de la commune de Sidi Bouzid, ont également été rouvertes à la circulation.

Selon les services de la Gendarmerie nationale, le reste des routes est ouvert au trafic.

## MÉDIAS

### Le ministre de la Communication présente ses condoléances suite au décès de l'ingénieur du son à la station régionale de la télévision à Béchar

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a présenté mardi ses sincères condoléances suite au décès de l'ingénieur du son à la station régionale de la télévision algérienne à Béchar, Rached Ben Chiha. "Suite au décès de l'ingénieur du son à la station régionale de la télévision à Béchar, Rached Ben Chiha, le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, présente ses sincères condoléances et ses sentiments de sympathie à la famille du défunt et à toute la famille médiatique de la télévision algérienne, implorant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt sa miséricorde et son pardon, et de prêter patience et réconfort aux siens.

"A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", lit-on dans le message de condoléances.

## AIR ALGÉRIE

### 34 vols intérieurs ajoutés au programme hebdomadaire à partir de février prochain

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé, mardi dans un communiqué, le renforcement de son programme de vols intérieurs par l'ajout de 34 nouveaux vols hebdomadaires, à partir du 1er février 2025.

Les nouveaux vols permettront d'ajouter un total de 3.588 sièges supplémentaires, selon la même source soulignant que ce renforcement concernera des destinations nationales "variées", ce qui offrira aux clients "davantage de choix et une meilleure flexibilité dans la planification de leurs voyages".

Cette mesure s'inscrit dans le cadre de "la mise en oeuvre de la politique du président de la République, visant à renforcer la connectivité aérienne entre les différentes régions du pays et à améliorer les services offerts aux citoyens", ajoute la compagnie aérienne dans son communiqué.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 7 morts et 222 blessés en 24 heures (Protection civile)

Sept (7) personnes sont décédées et 222 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés au cours des dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique, mercredi, un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oran avec deux (2) morts qui ont été heurtés par un camion sur le chemin de wilaya N 13 dans la commune et daïra d'Arzew, précise la même source.

La Protection civile est également intervenue pour prodiguer des soins de première urgence à 38 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles dans les wilayas de Laghouat, Batna, Tlemcen, Djelfa, Saïda, Constantine, Boumerdes, Tissemtilt, Khenchela, Tipaza et Chlef, qui a enregistré le décès d'un homme âgé de 86 ans au domicile familial dans la commune et daïra de Chlef.

Les mêmes secours sont, par ailleurs, intervenus pour l'extinction de 3 incendies urbains et divers à travers la wilaya d'Alger, Batna et Tipaza, conclut le communiqué.

## ENERGIE

### Saïda : raccordement de 70 foyers au réseau de gaz naturel

Un total de 70 foyers dans la zone de Mâarad, commune de Tircine (wilaya de Saïda), ont été raccordés mardi au réseau de gaz naturel.

Le wali de Saïda, Amoumene Mermouri, a supervisé la mise en service de ce réseau, lors de l'inspection de certains projets de développement dans la daïra de Ouled Brahim.

L'opération, initiée par la direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Saïda, a nécessité une enveloppe budgétaire de plus de 49 millions de dinars et la réalisation d'un réseau de raccordement d'environ 8 km, a fait savoir la même direction.

Lors de sa visite dans la commune de Ouled Brahim, le wali a également inspecté deux projets éducatifs inhérents à la réalisation d'une école primaire de 400 places pédagogiques, implantée au quartier de Dâameche Moussa et un collège de 840 places pédagogiques.

Les travaux des deux projets avancent à "une cadence accélérée", a-t-on noté.

Le wali a insisté sur le respect des délais impartis pour l'achèvement de ces infrastructures éducatives, afin de les mettre en service, dès la prochaine rentrée scolaire (2024-2025). Dans la commune de Tircine, le premier responsable de l'Exécutif de wilaya a également inspecté un projet de réhabilitation et de revêtement du chemin de wilaya N 11 (CW11), reliant cette commune au village d'El-Krima sur une distance de 3,5 km.

Le projet, inscrit dans le cadre du programme secteuriel, a mobilisé un budget de 38 millions de dinars.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

### Oran : arrestation de près de 200 personnes lors d'une opération menée par la Police et la Gendarmerie nationales



Les services de Police et de Gendarmerie nationales de la wilaya d'Oran ont réussi, mardi, à arrêter près de 200 personnes, lors d'une opération conjointe ayant ciblé les foyers de criminalité et les points noirs, a indiqué, mercredi, la direction de la Sûreté de wilaya.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine et les trafiquants de substances interdites, ainsi que l'arrestation de personnes recherchées par la justice, a permis de soumettre 2.437 personnes à un contrôle d'identité.

Elle a également conduit à l'arrestation de 65 personnes recherchées, 56 personnes faisant l'objet de mandats judiciaires et 70 individus impliqués dans des affaires directes telles que la drogue, les psychotropes, le port d'armes blanches prohibées, entre autres, a précisé la cellule de communication. L'opération a également permis la saisie de 685 comprimés de psychotropes, 160 grammes de kif traité, une somme d'argent issue des activités criminelles estimée à 161.950 DA, ainsi que de 25 armes blanches prohibées de différentes tailles et deux bouteilles de gaz lacrymogène, selon la même source.

Cette opération a aussi conduit à la vérification de 1.368 véhicules, dont sept ont été placés en fourrière, ainsi que 166 motos, dont 29 ont été placées en fourrière pour non-respect des procédures légales. Les personnes arrêtées seront présentées devant le procureur de la République territorialement compétent après l'achèvement de toutes les procédures légales, a-t-on précisé.

### Alger : démantèlement d'un réseau criminel international spécialisé dans le trafic de véhicules (Sûreté nationale)

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la Brigade de police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Rouiba, ont démantelé, au cours de la semaine dernière, un réseau criminel international composé de treize (13) individus, spécialisé dans le trafic de véhicules et la falsification de leurs dossiers de base, a indiqué mardi un communiqué de ces services.

"Le réseau criminel international est composé de treize (13) individus issus de plusieurs wilayas, âgés entre 28 et 70 ans, poursuivis pour faux et usage de faux dans des documents administratifs officiels, détention et contrefaçon des sceaux de l'Etat, trafic international de véhicules, abus de fonction et atteinte à l'économie nationale", note la même source. "Agissant sur informations selon lesquelles deux individus s'adonnaient à une activité douteuse consistant en la falsification de documents administratifs de véhicules, les enquêteurs de la Brigade ont procédé à l'identification et à l'arrestation des deux suspects".

Les investigations menées par les enquêteurs sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent ont révélé l'existence d'un réseau criminel opérant sur l'ensemble du territoire national et en dehors du pays à travers le trafic de véhicules et la falsification de leurs dossiers de base. L'opération a permis l'arrestation des membres du réseau, composé de 13 individus, ainsi que la saisie et la récupération de 13 véhicules dont la base de données a été falsifiée, de sceaux administratifs contrefaits, de matériel informatique utilisé dans les opérations de falsification, de plaques d'immatriculation et de faux documents administratifs, d'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 220 millions de centimes et en devises de 40 dollars et 110 dinars tunisiens".

Les mis en cause ont été déférés devant le Parquet territorialement compétent, conclut la même source.

## PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

# Tebboune présente ses vœux au peuple algérien à l'occasion du Nouvel An

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, mardi soir, au peuple algérien, ses vœux à l'occasion de l'avènement du nouvel an 2025, appelant à la poursuite des efforts pour que la nouvelle année soit riche en réalisations et en acquis.

"Nous nous apprêtons, aujourd'hui, à tourner la page de l'année 2024, une année marquée par des acquis et des réalisations accomplis grâce aux efforts des enfants de ce cher pays qui avance à pas sûrs vers la réalisation d'un développement prometteur, l'habilitant, ainsi, à rejoindre le rang des pays émergents.

En cette même année où vous m'avez fait l'honneur de me renouveler votre précieuse confiance pour continuer à travailler ensemble avec un grand optimisme, motivé par des données et indicateurs réalistes, caractérisant désormais l'Algérie aux niveaux, africain et arabe", a souligné le Président de la République dans une allocution adressée au Peuple algérien.

"Tout en saluant l'ensemble des Algériennes et Algériens pour leur détermination et leur haut sens de patriotisme en vue de servir notre économie et de propulser davantage notre développement, je tiens à appeler à la poursuite des efforts pour que l'année 2025, si Dieu le Veut, soit riche en réalisations et en acquis,



grâce à la vision d'une Algérie victorieuse et à nos potentialités prometteuses dans divers domaines", poursuit le président de la République.

"Je présente à toutes les Algériennes et à tous les Algériens, ainsi qu'à nos enfants de la communauté

nationale à l'étranger, mes vœux de bonheur et de bonne santé en ce Nouvel An, et pour notre chère patrie, davantage de prospérité et de progrès.", a-t-il dit, ajoutant : "Je souhaite également sécurité et fin des agressions à nos frères en Palestine meurtrie".

## Tebboune présente ses vœux aux éléments des forces armées, aux corps constitués et au corps médical

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, mardi soir, à l'occasion de l'avènement du Nouvel An 2025, ses vœux aux éléments des forces armées, de la Gendarmerie nationale, de la Police, de la Protection civile, des Douanes ainsi qu'au corps médical de l'Algérie. "A

tous les éléments de nos forces armées, officiers, sous-officiers et soldats, dans toutes les unités et régions militaires à travers notre chère patrie, je vous souhaite une bonne année. Salutations, en cette occasion, à ceux qui veillent sur nos frontières.

Bonne année à vous tous", a écrit le président

tous les éléments de nos forces armées, officiers, sous-officiers et soldats, dans toutes les unités et régions militaires à travers notre chère patrie, je vous souhaite une bonne année. Salutations, en cette occasion, à ceux qui veillent sur nos frontières.

Bonne année à vous tous", a écrit le président

de la République sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.

Le président de la République a également adressé "ses meilleurs vœux à tous les membres de la Gendarmerie nationale, aux agents de la Police, de la Protection civile et des Douanes, à l'occasion de l'avènement du

Nouvel An 2025. Bonne année à vous tous".

A cette occasion, le président de la République a adressé "ses meilleurs vœux de santé et de sécurité à l'armée blanche de l'Algérie, et à tous les travailleurs et fonctionnaires du secteur de la santé et du corps paramédical. Bonne année".

## RÉACTIONS APRÈS LE DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA PRÉSIDENCE

### L'UGTA salue les efforts du Président de la République pour préserver le caractère social de l'Etat

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a salué, mardi, les efforts du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour préserver le caractère social de l'Etat, mettant en valeur les acquis socioprofessionnels réalisés par l'Algérie dans plusieurs secteurs.

Dans un communiqué signé par le secrétaire général, Amar Takdjout, l'UGTA a salué "les efforts constants du président de la République visant à préserver le caractère social de l'Etat, répondant ainsi aux aspirations des travailleurs et contribuant à bâtir un avenir meilleur pour l'Algérie".

Dans ce contexte, l'Union a exprimé "sa profonde reconnaissance pour le courage, le leadership et les orientations du président de la République, ainsi que pour ses engagements honorés, en vue de préserver les acquis du pays et de soutenir son progrès et sa croissance", réaffirmant sa détermination à "redoubler d'efforts et à continuer de donner le meilleur de soi-même en faveur de la sécurité, du progrès et de la stabilité de l'Algérie dans le cadre d'un partenariat authentique et efficace entre l'ad-

ministration et les structures syndicales". L'UGTA a également mis en lumière "les acquis socioprofessionnels réalisés dans les secteurs sensibles de la société, en attendant les résultats de la dernière rencontre Gouvernement-walis et du discours du président de la République adressé à la Nation".

Pour l'UGTA, le discours du président de la République devant les représentants du peuple aux deux chambres du Parlement "vient renforcer le processus démocratique de l'Etat et lancer un dialogue profond et fédératrice pour discuter des questions et des décisions politiques, économiques et sociales", soulignant l'engagement du président de la République à maintenir les portes du dialogue national ouvertes à tous. Ce dialogue devrait "déboucher sur des décisions historiques qui marqueront un tournant décisif vers une nouvelle ère de réalisations au service de la nation et du citoyen pour atteindre les objectifs communs", notamment "la révision des lois organiques des collectivités locales afin d'organiser l'action politique, de renforcer la transparence et de réaliser le développement durable". A cette occa-

sion, l'UGTA a félicité le président de la République pour "les indicateurs économiques positifs", louant son plaidoyer pour "consolider ces résultats par l'investissement dans les potentialités locales, les ressources nationales et le capital humain, pour être en mesure de relever tous les défis".

Le président de la République "a renouvelé, dans son discours, sa détermination à servir les travailleurs, à défendre leurs intérêts et à contribuer activement à la réalisation d'une croissance économique et sociale inclusive", a soutenu l'UGTA qui a mis en avant l'engagement ferme et persévérent de Monsieur le Président à honorer tous ses engagements et à améliorer le niveau de vie des citoyens, dans le respect de leur dignité et de leur humanité".

Ainsi, l'UGTA a réaffirmé "son adhésion totale à cette démarche qui renforcera la confiance des travailleurs envers les institutions de l'Etat", exprimant "son soutien fort à la vision du président de la République en faveur de la diversification de l'économie nationale et de la création de la richesse et de l'emploi".

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT

### Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé mardi une réunion du gouvernement consacrée à la poursuite de l'examen de l'avant-projet de loi régissant les activités minières et à la présentation de communications sur le projet du barrage de Bouzina, la gestion des postes frontaliers terrestres et sur l'état d'avancement de l'opération d'installation de détecteurs de monoxyde de carbone, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral : "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé ce mardi 31 décembre 2024, une réunion du gouvernement consacrée à la poursuite de l'examen de l'avant-projet de loi régissant les activités minières, à la lumière des directives de Monsieur le président de la République données lors du Conseil des ministres tenu le 26 novembre 2023, et des résultats des consultations avec différents acteurs, spécialistes et experts en la matière, et ce, dans le but d'enrichir davantage ce projet, de manière à renforcer l'attractivité du secteur minier pour les investisseurs et réunir les conditions idoines pour l'exploitation et la valorisation optimales des ressources minières dans le contexte de la dynamique industrielle actuelle du pays.

Le gouvernement a également entendu une communication sur le projet du barrage de Bouzina, à la wilaya de Batna, réalisé avec une capacité de stockage de 18 millions m<sup>3</sup>. D'autre part, le gouvernement a examiné relativement à la gestion des postes frontaliers terrestres, et ce, en exécution des directives de Monsieur le président de la République visant la réalisation d'infrastructures frontalières modernes et efficaces, à même de gérer le trafic voyageurs et d'améliorer la qualité des services fournis.

Enfin, le gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement de l'opération d'installation de détecteurs de monoxyde de carbone, lancée conformément aux instructions de Monsieur le président de la République, et qui a permis, à ce jour, l'installation de plus de 9,7 millions de détecteurs à travers 58 wilayas, afin de protéger les citoyens des risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

Cette opération se poursuivra au cours de l'année à venir, en y associant les start-up et les fabricants locaux, tout en intensifiant les campagnes de sensibilisation pour garantir un usage sécurisé des équipements fonctionnant au gaz".

## CONSEIL DE LA NATION

### Le groupe de travail chargé de l'examen des avant-projets de lois relatives à la commune et à la wilaya achève ses travaux

Le groupe de travail chargé de l'examen des avant-projets de lois relatives à la commune et à la wilaya, a achevé, mardi, ses travaux, indique un communiqué du Conseil de la nation. "Le groupe de travail chargé de l'examen des avant-projets de lois relatives à la commune et à la wilaya a achevé, mardi 31 décembre 2024, ses travaux lors d'une réunion tenue au siège du Conseil, présidée par le vice-président du Conseil de la nation chargé des affaires législatives et de la relation avec le gouvernement et l'Assemblée populaire nationale (APN), et coordinateur du groupe de travail, Ahmed Fouad Kherchi", précise le communiqué.

A noter que le groupe de travail "avait entamé ses travaux après son installation par le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", selon la même source.

Pour rappel, le groupe de travail est composé de : M. Fouad Kherchi, Mohamed Reda Oussahla, vice-président du Conseil de la nation, chargé des relations extérieures, (tiers présidentiel). Mohamed Laïd Ballaa, président de la Commission des Affaires juridiques, administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil (FLN), du président du groupe parlementaire du parti Front de libération nationale (FLN), Ahmed Salah Latifi, et M. Saad Arrouss, président du groupe du tiers présidentiel.

Le groupe de travail comprend également : Bettahar Lazreg, président du groupe parlementaire des indépendants, Mohamed Larbi Slimani, coordinateur des membres non affiliés à un groupe parlementaire, Azouz Nasri, membre du Conseil de la nation, (tiers présidentiel), Walid Lagguone, membre du Conseil de la nation, (tiers présidentiel), Abderrahmane Kenchouba, membre du Conseil de la nation (RND), ainsi que Abdennour Derguini, membre du Conseil de la nation (FFS), Mekhlouf Sahel, conseiller du président du Conseil de la nation, et Mohamed Barka, directeur général des services législatifs.

## UNIVERSITÉ

**L'université de Blida 1 habilitée à organiser un concours exceptionnel d'accès à la formation doctorale le 29 janvier**

L'Université Saâd Dahlab (Blida 1) a été habilitée pour l'organisation d'un concours exceptionnel d'accès à la formation du troisième cycle (Doctorat), le mercredi 29 janvier 2025, a annoncé, mardi, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué.

Dans le cadre du soutien à la recherche scientifique et du développement technologique dans le domaine de la nanotechnologie, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé l'habilitation de l'université Saâd Dahlab (Blida 1), en partenariat avec le Centre de développement des technologies avancées (CDTA), pour l'organisation d'un concours exceptionnel d'accès à la formation doctorale le mercredi 29 janvier 2025 au niveau de l'université de Blida 1, est-il ajouté dans le communiqué. Selon la même source, cette initiative vise à encourager la recherche scientifique et l'innovation dans le domaine de la nanotechnologie, considérée comme l'une des plus importantes technologies modernes ayant un large impact sur divers secteurs industriels et économiques".

Elle traduit, également, le partenariat avec le CDTA, de même que l'engagement de l'université à assurer un environnement scientifique et de recherche complémentaire combinant compétence académique et applications scientifiques.

Ce concours représente une étape importante vers la préparation d'une génération de chercheurs qualifiés pour contribuer au développement technologique et à l'innovation au double plan national et international, a précisé le communiqué, sachant que 110 places pédagogiques seront affectées à la filière électronique et 40 autres places à la filière informatique, à ce titre. La même source a souligné que ce concours est destiné aux titulaires d'un Master, d'un diplôme d'ingénierie d'Etat, d'un Magister ou de diplômes étrangers reconnus comme équivalents.

Les inscriptions se feront à partir du 2 janvier prochain, en remplissant le formulaire électronique dédié à cet effet, selon le calendrier annoncé, via la plate-forme d'information intégrée "Progress", sur le lien [https://progres.mesrs.dz/docteur\\_cdtia](https://progres.mesrs.dz/docteur_cdtia).

Les étudiants admis seront encadrés et formés par le Centre de développement des technologies avancées, avec une possibilité de bénéficier d'opportunités de recrutement, selon le même communiqué.

**ALGERIE POSTE  
Le ministère de la Poste annonce le programme des émissions philatéliques pour l'année 2025**

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé le programme des émissions philatéliques pour l'année 2025, comprenant plusieurs thèmes de différents domaines, indique un communiqué du ministère.

"Les thèmes riches abordés dans ce programme philatélique seront répartis sur les mois de l'année afin de couvrir les différents aspects de la vie", précise le communiqué, rappelant que "le programme des émissions philatéliques pour 2025 est disponible sur le site officiel du ministère ([www.mpt.gov.dz](http://www.mpt.gov.dz))".

Dans le domaine de l'Histoire et de la Mémoire nationale, auquel le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune accorde une importance particulière, le programme abordera le 180e anniversaire des enfumades du Dahra (18 juin 1845-2025) dans la wilaya de Mostaganem, un des crimes les plus odieux commis par le colonialisme français en Algérie", souligne la même source.

Pour mettre en avant l'attachement de la nation algérienne à sa religion et la richesse de son patrimoine culturel et linguistique, "le programme comprendra des timbres-postes illustrant l'architecture authentique de plusieurs mosquées antiques en Algérie", note le communiqué, ajoutant que le programme "inclura également une émission consacrée à la cinquième édition du prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighes, visant à soutenir l'écriture littéraire en langue amazighe et à renforcer sa place en tant que composante essentielle de l'identité nationale".

## CONSEIL DE LA NATION

**Le groupe de travail chargé de l'examen des avant-projets de lois relatives à la commune et à la wilaya achève ses travaux**

Le groupe de travail chargé de l'examen des avant-projets de lois relatives à la commune et à la wilaya a achevé, mardi, ses travaux, indique un communiqué du Conseil de la nation.

Le groupe de travail chargé de l'examen des avant-projets de lois relatives à la commune et à la wilaya a achevé, mardi 31 décembre 2024, ses travaux lors d'une réunion tenue au siège du Conseil, présidée par le vice-président du Conseil de la nation chargé des affaires législatives et de la relation avec le gouvernement et l'Assemblée populaire nationale (APN), et coordinateur du groupe de travail, Ahmed Fouad Kherchi", précise le communiqué.

A noter que le groupe de travail "avait entamé ses travaux après son installation par le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune", selon la même source.

Pour rappel, le groupe de travail est composé de : M. Fouad Kherchi, Mohamed Reda Oussaha, vice-président du Conseil de la nation, chargé des relations extérieures, (tiers présidentiel), Mohamed Laid Ballaa, président du



dent de la Commission des Affaires juridiques, administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial au Conseil (FLN), du président du groupe parlementaire du parti Front de libération nationale (FLN), Ahmed Salah Latifi, et M. Saad Arrouss, président du

groupe du tiers présidentiel. Le groupe de travail comprend également : Bettahar Lazreg, président du groupe parlementaire des indépendants, Mohamed Larbi Slimani, coordinateur des membres non affiliés à un groupe parlementaire, Azouz Nasri, membre du Conseil de la nation, (tiers présidentiel), Walid Lag-

goune, membre du Conseil de la nation, (tiers présidentiel), Abderrahmane Kenchouba, membre du Conseil de la nation (RND), ainsi que Abdennour Derguini, membre du Conseil de la nation (FFS), Mekhlouf Sahel, conseiller du président du Conseil de la nation, et Mohamed Barka, directeur général des services législatifs.

**EDUCATION NATIONALE  
Sadaoui préside les travaux d'une conférence nationale d'évaluation**

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, a présidé les travaux d'une conférence nationale d'évaluation du premier trimestre lors de laquelle il a donné des instructions concernant le reste des étapes de l'année scolaire 2024-2025, indique hier un communiqué du ministère.

"M. Sadaoui a présidé, mardi au siège du ministère, les travaux d'une conférence nationale en présence de cadres de l'administration centrale et des directeurs de l'éducation, consacrée à l'examen de l'avancement des différentes opérations liées à l'exercice financier 2024 et à l'évaluation des activités du premier trimestre", précise le communiqué.

La conférence a également permis d'"évaluer les différents événements scientifiques, sportifs et culturels organisés et ceux en cours dans le cadre du programme du secteur à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire de la gloire Révolution".

Lors de la rencontre, le premier responsable du secteur a "donné des orientations et des instructions concernant le reste des étapes de l'année scolaire 2024-2025".

Le ministre a en outre



"salué les efforts consentis pour l'achèvement des opérations liées au premier trimestre dans les délais impartis et la clôture de l'exercice financier", se disant "conscient du rôle crucial que jouent les directeurs de l'éduca-

tion continue pour assurer le bon fonctionnement du service public et éviter les dysfonctionnements et retards relevés lors du premier trimestre".

Evaluant les activités sectorielles réalisées dans le cadre du 70e anniversaire de la déclenchement de la Révolution de libération, le ministre a "salué les efforts déployés", tout en insistant sur "l'importance d'accorder davantage d'attention aux aspects organisationnels et de réunir les conditions nécessaires pour que ces événements soient à la hauteur de l'intérêt porté par l'Etat à cet anniversaire, et d'assurer un large accompagnement médiatique".

Le ministre a également insisté sur "la nécessité d'une préparation constante et d'une vigi-

lance continue pour assurer le bon fonctionnement du service public", rappelant à "davantage de vigilance et de réactivité pour traiter toutes les questions liées à la vie scolaire, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur".

Le ministre a également insisté sur "la nécessité de promouvoir le secteur en œuvrant à aplanir les difficultés et à concrétiser les engagements, suivant une stratégie basée sur la mobilisation collective, la valorisation du travail sérieux et la création de conditions optimales pour les personnels du secteur afin qu'ils puissent accomplir leurs missions pleinement et obtenir les meilleurs résultats à tous les niveaux", conclut le communiqué.

## OUARGLA

### Nouveaux projets pour améliorer le cadre de vie de la population de Hassi Messaoud

Plusieurs nouveaux projets ont été retenus au titre de différents programmes de développement local au profit de la daïra de Hassi Messaoud, dans la wilaya d'Ouargla, visant l'amélioration le cadre de vie de la population, ont rapporté les services de la wilaya.

Parmi ces opérations figurent les travaux d'aménagement urbain au niveau de la cité 272 logements, y compris l'installation de l'éclairage public, du réseaux d'évacuation des eaux pluviales, la réalisation de trottoirs, et d'espaces verts équipés du système d'irrigation goutte-à-goutte, a-t-on expliqué.

Dans le cadre du budget de la commune de Hassi Messaoud, une enveloppe financière de plus de 128 millions DA a été allouée pour la réalisation de routes à la cité Si El Haouas.

Cette opération a été confiée à une entreprise spécialisée dans les grands travaux, selon la même



source. Un projet similaire a été retenu aussi pour la cité El-Mokrani, portant la réalisation de routes sur une distance de 5,3 kilomètres,

dont le taux d'avancement des travaux a atteint 40 %. Il s'agit aussi du lancement prochain d'autres opérations de développement,

dont, entre-autres, la réalisation de routes et les travaux de réhabilitation de certaines traverses les différents quartiers de cette collectivité, a-t-on fait savoir.

Dans le cadre des efforts visant la protection de l'environnement, la daïra de Hassi Messaoud (80 km au sud/est d'Ouargla) a bénéficié d'un projet de transfert des exutoires d'eaux usées situés à proximité de la zone urbaine vers le nouvel exutoire, a-t-on encore ajouté.

Au titre de ce projet, une station de pompage est en cours de construction pour un coût de plus de 509 millions DA, outre la réalisation de deux canaux de pompage, a-t-on signalé.

## SÉTIF

### Vers l'aménagement du pôle urbain Chouf Lekdad après l'éradication des habitations précaires

Les travaux d'aménagement du pôle urbain Chouf Lekdad dans la ville de Sétif démarrent "prochainement" après l'éradication des habitations précaires qui s'y trouvaient, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Selon la même source, le wali Mustapha Limani a présidé lundi au siège de la wilaya une séance de travail consacrée à l'examen de l'étude préliminaire du plan d'aménagement du pôle urbain Chouf Lekdad qui accueillait la dernière cité bidonville de la ville de Sétif et qui a connu dernièrement une vaste opération d'éradication et de relogement dans des appartements

neufs de plus de 1.400 familles.

Selon un communiqué de ces mêmes services, la réunion qui a regroupé les représentants des secteurs concernés dont des directeurs exécutifs, le chef de daïra et le président de l'APC de Sétif a donné lieu à la présentation par le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Hakim Hadj Sedouk et du directeur du centre d'études et de réalisations en urbanisme, Mustapha Kebah, d'exposés détaillés sur les diverses propositions et idées relatives à l'aménagement de ce pôle urbain après l'élimination du dernier quartier

bidonville qui constituait un point noir de la ville.

Les participants ont évoqué les diverses conceptions et avis sur l'aménagement de ce pôle urbain important qui constitue un prolongement à la ville de Sétif prévoyant la domiciliation de 40.000 logements de diverses formules dans ce futur pôle capable d'accueillir 200.000 habitants.

La superficie globale de ce pôle urbain est estimée à 665 hectares, dont 206 de statut privé et 459 du domaine de l'Etat, incluant 75 hectares récupérés après l'éradication des habitations précaires de ce site, est-il noté.

## RELANCE DU BARRAGE VERT À NÂAMA

### D'importants programmes mis en œuvre en 2024

D'importants programmes de lutte contre la désertification et la sécheresse ont été mis en œuvre dans la wilaya de Nâama en 2024 dans le cadre du projet stratégique de relance du Barrage vert, visant à réaliser un développement durable et faire face aux déséquilibres environnementaux dans les zones steppiques.

La mise en œuvre du plan de réhabilitation, d'extension et de développement du Barrage vert à Nâama, dont la troisième phase, qui comprend neuf opérations, devrait débuter en 2025, vise également à créer de la richesse et à améliorer le cadre de vie des habitants, selon le Conservateur des forêts de Nâama, Rachid Hitache, qui a rappelé qu'un budget de 43 millions DA a été consacré à la première phase et 67 millions DA à la seconde phase.

Le projet s'étend sur une superficie de plus de 173.352 hectares au niveau de six communes, soit 6 % de la surface globale de la wilaya et 2,5 % de la surface nationale du Barrage vert.

Ce projet, prévu pour la période 2023-2030, a été confié à l'entreprise publique Groupe de Génie Rural (GGR), et son étude a été réalisée par le Bureau national des études pour le développement rural (BNERD).

L'objectif national est de réhabiliter et d'étendre la superficie totale du Barrage vert pour atteindre 438.350 hectares à l'horizon 2035.

A Nâama, le projet englobe plusieurs regroupements éparses et points de concentration des agriculteurs et éleveurs de bétail, à l'instar de Djel, Tanout, Belhadjir, Bridj, Laghouia, Aïn Ouardka, Laradja et Langar.

Les chantiers enregistrent des progrès notables à la faveur des méthodes scientifi-

ques adoptées et l'implication des secteurs concernés, ainsi que des agriculteurs et éleveurs, dans l'exécution de projets, selon la Conservation des forêts.

Les espèces à planter ont été sélectionnées selon les spécificités du sol et des conditions climatiques de la région, telles que le pistachier de l'Atlas, l'amandier, l'arganier et l'olivier, reconnaissables pour leur valeur économique et leur résistance à la sécheresse.

Et, une attention particulière est accordée à l'atriplex, utilisé comme fourrage pour le bétail.

Selon le dernier bilan de la Conservation des forêts, la plantation forestière a été achevée sur une superficie de 20 hectares, dont 12 hectares plantés en ceinture verte et la plantation pastorale sur également 20 hectares, outre la création de 100 ha de réserves pastorales.

La fiche technique du programme indique que la deuxième phase de l'année 2024 a vu ses chantiers lancés, au début de la saison de boisement en cours (octobre dernier) et comprend 500 ha de réserves protégées appuyées par des plantations, 30 ha de ceintures vertes mixtes, la distribution de 57 unités d'équipements à énergie solaire et la réalisation et l'équipement d'un puits et d'un bassin d'irrigation.

La troisième partie, prévue pour l'année 2025, comprend le maintien des plantations d'une superficie de 50 ha, la fixation de 100 ha de dunes de sable, la création de 1.000 ha de réserves protégées appuyées par des plantations, 180 ha de ceintures vertes, 65 kilomètres linéaires de brise-vent, 125 ha d'arbres fruitiers, la réalisation de 8 puits avec leurs équipements et reliés aux bassins d'irrigation, ainsi que 20 ha de plantations forestières et 15 ha pour protéger les

installations de base.

Le projet contribue à soutenir l'activité d'élevage et à créer des emplois, des travailleurs étant employés pour superviser la plantation et la surveillance des réserves.

D'ici fin 2025, environ 1.550 ha d'arbustes fourragers et 1.000 ha de réserves pastorales seront réceptionnés, selon la cheffe de l'équipe technique du Haut-commissariat pour le Développement des Steppes à Nâama, Bouhafs Souhila.

— Des startups pour accélérer le rythme des travaux Les organismes concernés par la mise en œuvre de ce projet dans la wilaya de Nâama veillent à impliquer les petites entreprises et les startups dans la réalisation des opérations liées à la réhabilitation et à l'extension du Barrage vert, dans le but d'accélérer le rythme des travaux, conformément aux instructions du Président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des Ministres tenu le 7 avril 2024.

Dans ce cadre, la direction des Services agricoles a récemment achevé le processus de recensement des listes d'agriculteurs, dont les terres sont adjacentes à la zone couverte par le projet d'extension du Barrage vert, et dont le nombre a dépassé les 200 agriculteurs, qui bénéficieront de la réalisation des projets d'investissement.

Ces projets concernent la mise en place d'exploitations pour multiplier les arbres fruitiers résistants à la sécheresse, tels que les oliviers et les pistachiers, sur une superficie totale d'environ 474 ha au sein de la zone du Barrage vert dans six communes, selon le directeur des Services Agricoles, Cherouine Boudjemaa.

Dans le cadre de l'extension du Barrage vert dans la wilaya, l'arganier, connu pour ses nombreux vertus, est valorisé à travers

## NÂAMA

### Premiers flocons de neige



Les habitants de plusieurs régions de la wilaya de Nâama se sont réveillés, mercredi, en admirant le manteau blanc qui recouvrait les rues des villes de Nâama, Mecheria et Aïn Sefra, après les premières chutes de neige, accompagnées d'une baisse sensible des températures.

Bien que les premières chutes de neige n'aient pas été abondantes, elles ont recouvert les sommets et les hauteurs des dunes de sable, ainsi que le mont de la zone touristique de Mekhter, le mont Aïssa et Mekalis, autour de la région d'Aïn Sefra, créant une atmosphère particulière, qui annonce d'une année pleine de promesses pour les habitants de la région.

À Mecheria, la chute sensible des températures n'a pas empêché les enfants de profiter de la neige, qui a commencé à tomber, tout dans la matinée.

De nombreux habitants ont immortalisé la beauté des paysages en prenant des photos souvenirs.

Le mont Antar, adjacent à la ville de Mecheria, a également été recouvert de neige, au grand plaisir des habitants des régions nord de la wilaya de Nâama, qui ont exprimé leur espoir que ces chutes de neige contribuent à revitaliser la végétation des pâturages steppiques.

Les services de la Protection civile de la wilaya ont indiqué que ces chutes de neige n'ont pas causé de fortes accumulations sur les routes et n'ont pas entravé la circulation.

Cependant, les autorités ont recommandé aux conducteurs de faire preuve de prudence pour éviter les dérapages et les accidents dus au verglas.

sa plantation dans diverses zones du sud de la wilaya (pas moins de 300 arbustes), a affirmé le chef du bureau pour la protection de la diversité végétale et animale de la Conservation des forêts, Gherbi Miloud, qui a ajouté que plus de 160 emplois ont été créés jusqu'à présent.

Les résultats des recherches sur le terrains, menées par des cadres universitaires compétents dans le domaine de la lutte contre la désertification et de la fixation des dunes de sable, et par une équipe de chercheurs affiliés au Laboratoire de développement durable et de lutte contre la désertification dans les zones arides et semi-arides de l'Institut des sciences de la nature et de la vie du Centre universitaire de Nâama, apportent des solutions probantes à inclure dans les futurs programmes de ce projet, a souligné le directeur de l'institut, Amrouche Abdellah.

Les associations contribuent, elles aussi, efficacement à la réalisation du projet, à travers leur participation aux campagnes de boisement et leur coordination avec toutes les parties prenantes et autorités locales pour promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles et forestières du Barrage vert.

Le chef de l'Association des énergies positives vertes de la wilaya de Nâama, M'hamed Habib, a estimé que le projet bénéficiera principalement à la population en offrant des conditions appropriées aux agriculteurs, aux éleveurs et aux investisseurs pour exercer leurs activités, en soutenant la croissance dans les zones limitrophes de la wilaya de Nâama au Barrage vert et développer les pâturages touchés par la sécheresse.

## AGRICULTURE

### 2024, une année fructueuse pour le secteur agricole en Algérie

Le secteur de l'agriculture a connu, en 2024, une dynamique exceptionnelle grâce à la multiplication des initiatives et au lancement de plusieurs projets stratégiques visant à augmenter la production nationale, notamment dans les filières céréaliers et laitières, afin de renforcer la sécurité alimentaire et d'améliorer l'autosuffisance du pays.

Sous les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ces initiatives et projets, menés dans différentes régions du pays, témoignent de la volonté des pouvoirs publics de développer ce secteur névralgique qui a su, malgré les défis des dernières années, garantir la disponibilité des produits agricoles.

Avec une valeur générée de 37 milliards de dollars, l'agriculture représente le deuxième contributeur au PIB après les hydrocarbures (15%) et demeure un des secteurs économiques les plus importants et pourvoyeurs d'emplois.

L'Etat a déployé des moyens considérables pour soutenir cette activité, notamment par une série de mesures incitatives.

Parmi ces mesures figurent l'augmentation des subventions pour certains produits de base, comme le relèvement du prix d'achat des céréales et des légumineuses auprès des agriculteurs, et le taux de subvention des engrains, porté à 50% de leur prix de référence pour atténuer l'impact des hausses sur les marchés internationaux.

En outre, des dizaines de milliers d'exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique.

Ces efforts traduisent l'intérêt prioritaire accordé par l'Etat au secteur agricole, ce qui a accru son attractivité et permis d'établir des partenariats avec des groupes mondiaux, en particulier dans les wilayas du Sud, dotées d'atouts favorables au succès des grands projets.

Dans ce cadre, le minis-



tre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a signé, en juillet dernier, un accord-cadre avec la société italienne Bonifica Ferraresi (BF) pour la réalisation d'un projet intégré de production de céréales, de légumineuses et de pâtes alimentaires.

Ce projet, mené en partenariat entre BF et l'Etat algérien, représenté par le Fonds national d'investissement (FNI), couvre une superficie de 36.000 hectares dans la wilaya de Tlemcen.

Il prévoit la production de blé, lentilles, haricots secs et pois chiches, ainsi que la construction d'unités de transformation pour la fabrication de pâtes alimentaires, de silos de stockage et d'autres infrastructures essentielles.

D'un montant total de 420 millions d'euros, ce projet vise à renforcer la production nationale de céréales et de légumes secs, à accroître les exportations hors hydrocarbures, notamment de pâtes alimentaires, et à créer plus de 6.700 em-

plois, dont 1.600 permanents.

Un autre accord a été signé en avril dernier avec la société qatarie Baladna pour un projet intégré d'élevage de vaches laitières et de production de lait en poudre dans la wilaya d'Adrar.

S'étendant sur 117.000 hectares, ce projet comprend trois pôles, chacun intègre une ferme de production de céréales et de fourrage, une ferme d'élevage de vaches pour la production de lait et de viande, ainsi qu'une usine de fabrication de lait en poudre.

Cette stratégie vise également l'irrigation d'un million d'hectares et l'autosuffisance dans trois récoltes clés : le maïs, l'orge et le blé dur.

L'année 2024 a également été marquée par la réalisation du troisième Recensement général de l'agriculture (RGA), mené entre le 19 mai et le 27 juillet.

Les résultats préliminaires font état de plus de 230.000 nouvelles exploitations agricoles par rapport au précédent recensement de 2001.

Ces données, qui guident les prises de décision dans ce secteur, reflètent les efforts en matière de valorisation des terres et les investissements consentis pour le développement agricole.

Par ailleurs, il prévoit la production de lait infantile dans la wilaya d'Adrar.

D'une valeur de 3,5 milliards de dollars, le projet Baladna devrait créer globalement 5.000 emplois directs.

Ces deux projets vien-

nent s'ajouter à d'autres investissements lancés par des opérateurs nationaux dans le cadre de la stratégie étagée d'expansion des superficies agricoles, notamment dans les wilayas du Sud, pour des cultures stratégiques comme le blé dur, le maïs jaune et les oléagineux.

Cette stratégie vise également l'irrigation d'un million d'hectares et l'autosuffisance dans trois récoltes clés : le maïs, l'orge et le blé dur.

L'année 2024 a également été marquée par la réalisation du troisième Recensement général de l'agriculture (RGA), mené entre le 19 mai et le 27 juillet.

Les résultats préliminaires font état de plus de 230.000 nouvelles exploitations agricoles par rapport au précédent recensement de 2001.

Ces données, qui guident les prises de décision dans ce secteur, reflètent les efforts en matière de valorisation des terres et les investissements consentis pour le développement agricole.

Par ailleurs, il prévoit la production de lait infantile dans la wilaya d'Adrar.

D'une valeur de 3,5 milliards de dollars, le projet Baladna devrait créer globalement 5.000 emplois directs.

Ces deux projets vien-

nt s'ajouter à d'autres investissements lancés par des opérateurs nationaux dans le cadre de la stratégie étagée d'expansion des superficies agricoles, notamment dans les wilayas du Sud, pour des cultures stratégiques comme le blé dur, le maïs jaune et les oléagineux.

Cette stratégie vise également l'irrigation d'un million d'hectares et l'autosuffisance dans trois récoltes clés : le maïs, l'orge et le blé dur.

L'année 2024 a également été marquée par la réalisation du troisième Recensement général de l'agriculture (RGA), mené entre le 19 mai et le 27 juillet.

Les résultats préliminaires font état de plus de 230.000 nouvelles exploitations agricoles par rapport au précédent recensement de 2001.

Ces données, qui guident

## CÉRÉALES

### Réalisation d'installations de stockage des céréales pour accompagner les capacités de production (Ministre)

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a affirmé, lundi à Djelfa, que la réalisation de centres de proximité et de silos stratégiques pour le stockage des céréales s'inscrit dans le cadre du Plan national visant à accompagner les capacités de production.

Le ministre, qui supervisait le lancement d'un projet de réalisation d'un silo de stockage de céréales d'une capacité d'un (1) million de quintaux au lieu-dit "Benili" à la sortie sud de la ville de Djelfa, a souligné l'importance de ce projet, qui "s'inscrit dans le cadre d'un programme portant réalisation de 30 silos de stockage à travers le pays dans le cadre du Plan national visant à consacrer la sécurité alimentaire".

Cette dimension stratégique, qui consiste à renforcer la sécurité alimentaire, est une action proactive pour le renforcement des capacités de stockage des céréales, au regard des potentialités de nombreuses régions en la matière, notamment le sud du pays qui dispose d'importantes capacités qui permettent de promouvoir la filière céréalière et la réalisation de l'autosuffisance conformément à l'objectif fixé pour la période 2024/2027", a-t-il ajouté.

Outre ce projet de silo stratégique lancé en travaux à Djelfa, parallèlement à un autre en réalisation à Bechar, 22 autres projets similaires d'une capacité de stockage d'un (1) million de quintaux chacun seront lancés en réalisation en janvier prochain à travers le pays, tandis que 350 centres de proximité de stockage de céréales seront réceptionnés dans plusieurs wilayas en 2025, a fait savoir M. Cherfa.

Doté d'une enveloppe de plus de sept (7) milliards de DA, ce silo stratégique sera réalisé dans un délai ne dépassant pas les 18 mois, selon M. Cherfa, qui a donné des instructions pour le respect des délais de réalisation vu l'importance stratégique de ce projet qui contribuera à réaliser la sécurité alimentaire.

Le ministre a rappelé, à l'occasion, les instructions données par le président de la République lors de la célébration du 50e anniversaire de la fondation de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), notamment la régularisation définitive du foncier agricole en 2025, pour renforcer l'investissement agricole et soutenir la production.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a entamé sa visite à Djelfa par l'inauguration d'une forêt récréative, réalisée par un investisseur privé sur une surface de plus de 43 ha.

A Ain Ibel (Sud), M. Cherfa a donné le coup d'envoi des travaux de réalisation d'un complexe de production de fourrage dans la région d'Aïn Roumia, d'une capacité de production de 15 tonnes/heure.

Sur place, il a particulièrement loué la réalisation de ce type d'unités pour leur proximité des éleveurs".

Dans la même commune, le ministre s'est enquis d'un projet de plantation d'arbres forestiers sur une superficie de près de 200 ha de la région "Faid Ben Bettouche", un projet supervisé par l'entreprise régionale de génie rural "Atlas", dans le cadre de la mise en œuvre du programme de réhabilitation du barrage vert.

Le projet de réhabilitation du barrage vert est doté d'une enveloppe de 75 milliards de DA, alors que sa réalisation s'inscrit dans le cadre d'un plan s'étendant jusqu'à l'horizon 2030. Il fait l'objet d'un intérêt particulier du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui "y voit une efficience économique et sociale au niveau des régions ciblées", a souligné le ministre.

APS

## ALSOB - EX SIDER EL HADJAR

### Arrivée de la première cargaison de coke à partir de janvier (communiqué)

La direction générale du complexe ALGERIAN SOLB "ALSOB" (ex Sider El Hadjar), a annoncé mardi dans un communiqué, l'arrivée à partir de janvier 2025, de la première cargaison de coke (charbon), une matière essentielle pour le fonctionnement du haut-fourneau à l'arrêt temporaire depuis 10 jours, affirmant que la production se poursuit au niveau des autres unités de fabrication.

"Le Complexe ALSOB prévoit l'arrivée de la première cargaison de coke (charbon) au début de janvier 2025, suivie de deux autres dans les jours qui suivent", lit-on dans le communiqué. "Le haut-fourneau du complexe Sider El Hadjar a connu un arrêt dû au retard dans l'approvisionnement en coke, une matière essentielle à son fonctionnement et totalement importée car indisponible localement", précise le communiqué.

ALSOB a indiqué avoir été confronté "à des fluctuations dans l'approvisionnement dues à la dépendance vis-à-vis du marché international et à l'incapacité des fournisseurs de respecter les délais fixés", ajoutant que "ces retards récurrents dans l'arrivée de la matière brute ont contraint le complexe à suspendre temporairement le fonctionnement du haut fourneau depuis le 22 décembre 2024, dû à l'épuisement

du stock de coke". D'autre part, l'entreprise de sidérurgie "a profité de cet arrêt pour effectuer d'importants travaux de maintenance sur les équipements stratégiques, afin de reprendre la production dans de bonnes conditions".

L'entreprise a également assuré la continuité des activités des unités principales de laminage grâce à la disponibilité des produits semi-finis, précisant que "le stock actuel des produits semi-finis, tels que les bobines d'acier, les plaques, les barres et les alliages, permet de maintenir le fonctionnement des autres unités principales".

Le communiqué ajoute que le stock actuel de l'unité de laminage sans soudure "permet de répondre aux demandes de la société Naftal et Sonatrach jusqu'à fin février 2025", soulignant que "le stock de bobines actuellement disponible dans

l'unité de laminage à froid permet de poursuivre son fonctionnement pendant cette période".

Par ailleurs, "le stock de produits semi-finis pour la ligne de galvanisation à chaud permet de maintenir cette ligne en fonctionnement conformément au programme jusqu'à fin janvier 2025". L'unité de laminage pour béton armé est en mesure de produire jusqu'au début de l'année prochaine, avec un stock couvrant ses besoins en différentes dimensions", indique la même source.

En outre, ALSOB a annoncé le lancement d'une consultation pour l'acquisition de 20.000 tonnes de produits semi-finis afin de répondre aux demandes des clients", réaffirmant son engagement à "fournir des informations claires à travers une communication transparente et directe, comme option pour renforcer la confiance avec toutes les parties concernées".

## 2024 : LE QUAI MINÉRALIER EN CONSTRUCTION AU PORT D'ANNABA

### Ligne de départ des exportations algériennes de phosphates et d'engrais

Le quai minéralier en cours de réalisation dans le port d'Annaba, dans le cadre du projet de phosphate intégré, constituera la "ligne de départ" des expéditions algériennes de produits miniers vers l'étranger, et participera activement à la diversification des exportations.

Lancé en travaux en 2024 pour constituer la pierre angulaire et l'aboutissement du projet d'extraction, de transformation et d'exportation des ressources minières de la région Est du pays, notamment celles de la mine de phosphate de Blad El Hadba, dans la wilaya de Tébessa, le quai minéralier d'Annaba représente un projet structurant de première importance.

En parallèle, une ligne de voie ferrée de 422 km est en construction pour être connectée à ce quai minéralier après avoir franchi les wilayas de Souk Ahras, de Guelma et de Skikda, afin d'acheminer, vers Annaba, le phosphate extrait et transformé, destiné à la production d'engrais phosphatés et de fertilisants pour l'exportation et pour la satisfaction des besoins nationaux.

La construction du quai minéralier, dont la maîtrise d'œuvre déléguée est assurée par l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires, est confiée à un consortium d'entreprises sino-algérien constitué de la China Harbour Engineering Company (CHEC) et des entreprises publiques COSIDER TP et MEDITRAM.

Il s'agit, avait-on expliqué, lors du lancement des travaux, en février dernier, d'un "maillon stratégique de l'effort visant à accroître et à diversifier les exportations hors hydrocarbures, et à assurer l'autosuffisance en matière d'engrais phosphatés et de fertilisants agricoles".

Selon le chef du projet de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires, Mohamed-Mehdi Younsi, le chantier du quai minéralier, qui couvre une superficie de 82 hectares dans la zone est du port d'Annaba, fonctionne, 6 mois après le lancement des travaux, sur un "rythme accéléré".

Le même responsable avait également indiqué, lors du lancement des travaux, que le quai minéralier, long de 1.600 mètres et d'un tirant d'eau (profondeur) de 16 mètres, permettra l'accostage de navires de grande taille.

Le projet comprend également, la réalisation d'une jetée brise-lames de 1.400 mètres de long, en plus de plusieurs autres installations portuaires.

Aujourd'hui, le site du projet, ainsi que la base-vie qui y a été établie, sont entièrement clôturés, en plus de la poursuite des travaux portant sur le remplissage des zones submergées et à la préparation du sol par la formation de couches superposées de pierres, de gravier et de terre en vue de la stabilisation de l'assiette conformément aux normes géotechniques en vigueur pour les grandes installations portuaires. Les ingénieurs et les techniciens poursuivent de leur côté les études géotechniques, géophysiques et topographiques complémentaires en coopération entre leurs homologues chinois en charge du projet.

Il est également prévu, selon les informations recueillies in situ, l'accélération du rythme d'approvisionnement en différents matériaux nécessaires aux travaux, comme les agrégats de différentes granulométries.

Les autorités locales de la wilaya d'Annaba, déterminées à garantir le respect des délais contractuels du projet, dont la livraison est prévue en 2026, "mettent un point d'honneur à accompagner le projet en mettant en place les facilités nécessaires et en œuvrant à lever les obstacles qui viendraient à apparaître sur les chantiers", a indiqué le chef du projet, rappelant, dans ce contexte, les mesures prises par le chef de l'exécutif local, Abdelkader Djellaoui, de concert avec ses collègues des wilayas concernées, à l'effet d'augmenter la production des carrières d'agrégats des wilayas d'Annaba, de Guelma et de Skikda afin de répondre aux besoins du projet.

Un projet qui ouvrira, à n'en pas douter, des perspectives très prometteuses en matière d'exportation de produits phosphatés, tout en offrant de nombreux postes de travail, en plus des emplois créés dans le cadre de la réalisation du quai et de ses structures annexes, estimés à quelque 500 postes d'ingénieurs, de techniciens, de spécialistes en travaux maritimes et de travailleurs de différents corps de métier.

Avec l'achèvement du quai minéralier, le port d'Annaba sera bien plus qu'une infrastructure destinée à l'accueil, au mouillage et au traitement de cargos et de ferries.

Ce sera une importante base portuaire jouant un rôle-clé dans la diversification des exportations hors hydrocarbures et l'acheminement de produits phosphatés vers les marchés mondiaux, comme ont tenu à le souligner les responsables de ce projet.

## 2024 À BEJAIA

### Avancée significative du projet d'exploitation du gisement de zinc et de plomb de Tala Hamza-Amizour

Le projet d'exploitation du gisement de zinc et de plomb de Tala Hamza-Amizour, dans la wilaya de Bejaia, a connu durant l'année 2024 une avancée significative marquée par l'achèvement de toutes les procédures légales et administratives et le lancement des travaux préparatoires.

Il s'agit, notamment, de l'aménagement des accès à la mine et la réalisation des hangars de stockage des deux minéraux, indique-t-on à la joint-venture algéro-australienne Western Mediterranean Zinc (WMZ), titulaire du permis d'exploitation.

Un contrat pour la réalisation de la mine et la construction d'une usine de traitement des deux matériaux a été signé en novembre dernier entre la joint-venture algéro-australienne et la société chinoise "Sinosteel".

Ces progrès augmentent, à l'évidence, de la possibilité de rentrer dans le vif du sujet dès janvier prochain, avec l'abordage de l'étape essentielle articulée autour du lancement des travaux d'engineering, de construction de la mine et de l'usine de traitement des deux minéraux, l'ambition d'en sortir les deux premiers lingots de concentré de zinc et de plomb dès novembre 2026, étant déjà affichée.

Les besoins nationaux en ces deux métaux sont jugés modestes avec une demande estimée à quelque 4.000 tonnes annuellement, émanant pour l'essentiel de l'entreprise publique Alzinc.

Cela laisse de la marge pour le négoce avec l'étranger, d'autant que les deux minéraux connaissent un renchérissement international palpable, dû essentiellement à la baisse de l'offre mondiale et l'arrivée à épuisement de plusieurs filons d'envergure, notamment en Australie.

L'obsolescence de certains sites et le recul supposé de la production mondiale en l'espèce font de la mine de Tala Hamza-Amizour un site appelé à être déterminant.

Le projet vise à extraire annuellement 170.000 tonnes de concentré de zinc et 30.000 tonnes de plomb.

Le ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables prévoit qu'une fois opérationnel, le projet générera un chiffre d'affaires de 215 millions USD et un bénéfice net de 60 millions USD.

Al'évidence, son entrée en production est attendue avec ferveur non seulement à l'échelle planétaire, mais aussi au plan national puisqu'il fait partie des projets miniers structurels et prometteurs du pays, et ses impacts socio-économiques sont loués avec force.

Le gisement est attendu pour employer près de 800 personnes à recruter en emplois directs et des milliers d'autres en emplois indirects, et susciter des profils de formation innovants autant à l'université que dans le secteur de la formation professionnelle, tout en générant de nouvelles vocations professionnelles en rapport.

Lors de sa dernière visite sur le site en début du mois de décembre courant, le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a subordonné l'idée de créer sur place un véritable pôle industriel dédié aux industries de transformation, notamment celles reposant sur l'utilisation du zinc et du plomb dans leur process de fabrication.

C'est un projet éminemment important.

Il va transformer Bejaia en pôle économique national, a-t-il opiné, appelant à la solidarité de tous les acteurs qui y activent ou gravitent autour pour en faire une réalité dans les meilleurs délais, louant ses retombées et son apport au développement national global.

Avec un coût estimé à 471 millions USD, ce projet économique majeur sera réalisé en trois phases principales : la première concerne la construction de la mine et de l'usine, la deuxième étant dédiée à l'exploitation de la mine pour une durée de 19 ans, et la troisième phase prévoit la fermeture et la réhabilitation du site sur une période de cinq (5) ans.

Les technologies modernes utilisées dans ce projet permettent d'entamer les travaux avec toute la sécurité nécessaire et le respect de l'environnement, grâce à l'engagement des opérateurs et un suivi régulier du respect des normes de sécurité et environnementales depuis la préparation du gisement jusqu'à l'exploitation, avait expliqué M. Arkab.

Lors du conseil des ministres du 6 octobre dernier, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a insisté sur la nécessité d'exécuter les projets miniers structurants, qui sont la mine de fer de Gara Djebilet, la mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour, et la mine de phosphate à Blad El-Hadba, à la vitesse maximale jusqu'à leur entrée en service, compte tenu de leur poids et de leur impact positif majeur sur l'économie nationale.

## TOURISME - NÂAMA

## Le forum maghrébin du tourisme juvénile, une opportunité pour promouvoir l'échange et le travail bénévole

Le forum maghrébin du tourisme juvénile, organisé à l'Oasis de Tiout dans la wilaya de Nâama, a constitué une occasion de valoriser le rôle de cette frange de la société, de soutenir ses initiatives et de promouvoir les valeurs de coopération, d'échange et de travail bénévole, a souligné, mardi, le Directeur général de la jeunesse au ministère de la Jeunesse, Ayachi Abdelwahid.

Le même responsable a précisé, lors de la cérémonie de remise de prix aux délégations participantes aux expositions de produits artisanaux, de plats traditionnels, de peintures, de fantasia, de jeux populaires, d'activités de camping, de sports de montagne et de découverte des circuits touristiques d'Algérie, de Tunisie, de Libye et de Mauritanie, que cette manifestation a contribué à insuffler une "nouvelle dynamique" dans la vie des jeunes, le secteur de la jeunesse ayant mobilisé tous les moyens pour apporter une nouvelle vitalité dans leurs rangs.

Ce forum, qui a été marqué par l'organisation de nombreuses activités historiques, touristiques et artistiques, ainsi que des initiatives de bénévolat des jeunes, telles que des campagnes de plantation d'arbres et de nettoyage, s'inscrit dans le cadre du programme des grandes manifestations hivernales organisées par le ministère de la Jeunesse, durant les vacances d'hiver, sous le slogan "Jeunesse en mouvement".

Il a attiré plus de 12.000 jeunes du pays, participants à diverses activités correspondant à leurs aspirations et assurant une bonne com-



munication et un encadrement optimal pour cette frange de la population.

De son côté, le président de l'Union maghrébine des associations de maisons de jeunes, Chibani Abdellah, a salué les efforts de l'Algérie pour soutenir les initiatives des jeunes dans divers domaines et développer leurs capacités.

Il a souligné le rôle de ce forum, qui a réuni les acteurs du tourisme jeunesse d'Algérie, de Tunisie, de Libye et de Mauritanie, dans le renforcement des relations d'amitié, de fraternité et d'échange d'expériences

en matière de promotion du tourisme chez les jeunes maghrébins.

Il convient de noter que cette manifestation, organisée sur quatre jours par le ministère de la Jeunesse en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, a vu la participation de plus de 300 jeunes, dont 30 venus de Tunisie, de Libye et de Mauritanie, ont indiqué les organisateurs.

Elle vise à mettre en valeur les talents de cette catégorie, tout en organisant des visites touristiques pour les participants aux sites histo-

riques et touristiques de la wilaya de Nâama, tels que la citadelle de Cheikh Bouamama, les ksour de Tiout, Moghrar El-Tahtani, la station thermale de Aïn Ouarka, la zone touristique de Mekther à Aïn Sefra et le site de Routis El-Djir, entre autres.

Les participants, tant nationaux qu'internationaux, ont exprimé leur joie de prendre part à cet événement, qui leur a offert l'opportunité de se rencontrer et de découvrir les diverses destinations touristiques dont regorge la wilaya de Nâama.

## TOURISME SAHARIEN

## Affluence de nombreux groupes de touristes nationaux et étrangers à Ghardaïa (DTA)



La wilaya de Ghardaïa enregistre l'affluence de nombreux groupes de touristes, nationaux et étrangers, dans le cadre de la saison du tourisme saharien 2024/2025 et à l'occasion des fêtes de fin d'année, a indiqué mardi la direction locale du Tourisme et de l'Artisanat (DTA). Au moins 33 établissements hôteliers proposant ensemble 2.789 lits, 57 dortoirs d'une capacité de 1.450 lits, en plus de structures relevant des œuvres sociales d'institutions tels que les centres de repos des Moudjahidine, de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) et des travailleurs de

la Poste et des Télécommunications, sont mobilisés pour l'hébergement des touristes, a précisé, à l'APS, le DTA, Saâd Merriah.

A ces installations d'accueil, s'ajoute la formule dite du Tourisme chez l'habitant, qui assure une offre de résidences disposant de toutes les commodités, en plus de se distinguer par une conception architecturale typique de la région, qui contribue aussi à la valorisation du patrimoine culturel et urbanistique local.

Cette formule, d'ailleurs encouragée par le secteur, attire de plus en plus de

touristes en quête de dépaysement et de découverte du genre architectural local et de son histoire séculaire, a souligné M. Merriah.

Les agences de tourisme et de voyage jouent, elles aussi, un rôle essentiel dans la promotion du tourisme intérieur et l'encadrement de voyages à travers la wilaya, via des circuits touristiques riches comprenant aussi bien la découverte des cités et ksour, ainsi que les secrets de leur architecture ancienne et singulière et la beauté des sites naturels.

Dans le cadre de la saison du tourisme saharien, la DTA a accordé 769 demandes de visas introduites via la plateforme numérique "Idarati" par neuf (9) agences de tourisme, en nette hausse par rapport à la saison précédente qui n'avait enregistré que 62 demandes. Ce qui dénote, souligne la source, des démarches entreprises par le secteur pour faciliter aux touristes étrangers la visite de la ville et des ksour de la vallée du Mzab.

De plus, la commission d'inspection touristique a mené 124 contrôles et inspections d'établissements hôteliers, de résidences touristiques et de dortoirs, pour s'enquérir des bonnes conditions d'accueil des touristes et des prestations qui leurs sont assurées.

## AMENAGEMENT-SÉTIF Vers l'aménagement du pôle urbain Chouf Lekdad après l'éradication des habitations précaires (wilaya)

Les travaux d'aménagement du pôle urbain Chouf Lekdad dans la ville de Sétif démarrent "prochainement" après l'éradication des habitations précaires qui s'y trouvaient, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Selon la même source, le wali Mustapha Limani a présidé lundi au siège de la wilaya une séance de travail consacrée à l'examen de l'étude préliminaire du plan d'aménagement du pôle urbain Chouf Lekdad qui accueillait la dernière cité bidonville de la ville de Sétif et qui a connu dernièrement une vaste opération d'éradication et de relogement dans des appartements neufs de plus de 1.400 familles.

Selon un communiqué de ces mêmes services, la réunion qui a regroupé les représentants des secteurs concernés dont des directeurs exécutifs, le chef de daïra et le président de l'APC de Sétif a donné lieu à la présentation par le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Hakim Hadj Sedouk et du directeur du centre d'études et de réalisations en urbanisme, Mustapha Kebah, d'exposés détaillés sur les diverses propositions et idées relatives à l'aménagement de ce pôle urbain après l'éradication du dernier quartier bidonville qui constituaient un point noir de la ville.

Les participants ont évoqué les diverses conceptions et avis sur l'aménagement de ce pôle urbain important qui constitue un prolongement à la ville de Sétif, prévoyant la domiciliation de 40.000 logements de diverses formules dans ce futur pôle capable d'accueillir 200.000 habitants.

La superficie globale de ce pôle urbain est estimée à 665 hectares, dont 206 de statut privé et 459 du domaine de l'Etat, incluant 75 hectares récupérés après l'éradication des habitations précaires de ce site, est-il noté.

## BENEVOLAT - EL-MENIAA Une quinzaine d'associations à une exposition sur l'action associative et le bénévolat

Une quinzaine d'associations locales prennent part à une exposition sur l'action associative et le bénévolat, ouverte mardi à la Maison de jeunes Adriane, dans la commune d'El-Meniaa, rapportent les organisateurs.

Initiée par une association charitable locale "El-Ba'a ouel Ihsane", en coordination avec la direction de wilaya de l'Action sociale et de la Solidarité, cette exposition de quatre jours vise à faire connaître le travail des associations locales, notamment le bénévolat, et à rechercher les voies de fédération des efforts des associations actives, notamment celles à but caritatif, a-t-on précisé.

La rencontre prévoit aussi une conférence de sensibilisation sur l'importance de la coopération inter-associative, suivie d'un débat général et un échange d'idées sur le développement des partenariats dans un objectif de développement social.

Le programme se poursuivra avec la tenue d'une activité similaire dans la commune voisine de Hassi El-Gara.

Les participants ont salué ce type d'initiatives qui contribuent à valoriser l'action associative, la coopération inter-associative et les initiatives à but caritatif, notamment en zones rurales, en plus d'encourager la femme rurale à se lancer dans des activités productives, et de vulgariser les modalités pour bénéficier des programmes de soutien et de microcrédit.

APS

## CRASH MEURTRIER EN CORÉE DU SUD De premières données extraites d'une boîte noire

Les enquêteurs travaillant sur le crash de l'avion de la compagnie Jeju Air, qui a fait 179 morts en Corée du Sud, ont extrait les premières données de l'une des boîtes noires du Boeing 737-800, a annoncé mercredi un responsable gouvernemental.

L'avion de la compagnie à bas coûts sud-coréenne transportait au total 181 personnes, dont six membres d'équipage.

Tous sont morts, à l'exception d'une hôtesse et d'un steward, ce qui en fait la pire catastrophe aérienne de l'histoire sur le sol sud-coréen.

Des enquêteurs sud-coréens et américains, notamment de Boeing, passent au peigne fin le site de l'accident, à Muan, dans le sud-ouest de la Corée du Sud. Les deux boîtes noires ont été récupérées.

"L'extraction initiale est déjà terminée" en ce qui concerne celle enregistrant les conversations dans le cockpit, a déclaré le vice-ministre sud-coréen de l'Aviation, Joo Jong-wan.

"Sur la base de ces données préliminaires, nous prévoyons de commencer à les convertir au format



© Bloomberg / CAPITAL

audio", a-t-il ajouté, ce qui pourrait permettre aux enquêteurs d'entendre les dernières conversations entre les pilotes et les bruits.

La seconde boîte noire, l'enregistreur de données de vol qui permet de

connaitre la vitesse ou du train d'atterrissement de l'appareil, "a été retrouvée avec un connecteur manquant", a précisé M. Joo.

Les experts procèdent actuellement à un examen final afin de déterminer comment en extraire les

données". L'appareil en provenance de Bangkok, a atterri sur le ventre avant de se fracasser à grande vitesse contre un mur en bout de piste.

Sous la force du choc, l'appareil s'est plié en deux et a pris feu.

### ITALIE

## La ville de Milan interdit la cigarette dans les espaces publics, y compris la rue

A partir du 1er janvier 2025, il sera interdit de fumer dans les espaces publics dans la ville italienne de Milan (Nord), une première dans la péninsule.

Selon l'"ordonnance pour la qualité de l'air" adoptée en 2020 par Milan, "à partir du 1er janvier 2025, l'interdiction de fumer est étendue à tous les espaces publics, y compris les rues". Les cigarettes électroniques ne sont pas concernées par cette mesure. En cas de non-respect de cette interdiction, le contrevenant s'expose à une amende allant de 40 à 240 euros.

Dans la capitale lombarde, il était

déjà interdit de fumer depuis 2021 dans les espaces verts publics, sauf lorsqu'il était possible de respecter une distance de sécurité de dix mètres, dans les aires de jeux pour enfants, aux arrêts de bus et stations de taxi, ainsi que dans toutes les installations sportives.

Régulièrement affectée de taux de pollution aux particules fines et aux oxydes d'azote supérieurs aux normes, la ville de Milan, cernée par un tissu industriel dense, est particulièrement sensibilisée au combat contre la pollution de l'air.

L'Italie s'est lancée dès 1975 dans le combat anti-tabac avec une interdic-

tion limitée notamment aux transports publics.

En 1995, elle a été étendue aux administrations publiques et en 2005 à tous les lieux publics fermés.

Presque un Italien sur cinq fume, selon des chiffres de l'Institut national de statistique (Istat) datant de 2023, et 93.000 morts par an sont imputés au tabagisme, selon le ministère de la Santé.

À titre de comparaison, près de 30% de Français fument, contre 8% en Suède et 37% en Bulgarie.

Le pourcentage moyen de fumeurs dans l'Union européenne s'élève à 24%.

### BULGARIE

## 4 morts et 2 blessés dans l'incendie d'un wagon à Sofia

Quatre sans-abris sont morts et deux autres ont été hospitalisés à la suite d'un incendie dans un wagon à la gare centrale de Sofia tôt mardi, ont annoncé les autorités.

Ivan Georgiev, chef du département "Mass Events" de la Direction métropolitaine de l'intérieur de Sofia, a révélé à la presse

que l'incendie s'était déclaré vers 2H30 du matin, heure locale (00H30 GMT).

Une enquête est en cours, a-t-il ajouté.

L'hôpital multiprofil de l'Université Pirogov pour le traitement actif et la médecine d'urgence a déclaré sur son site web que les deux personnes blessées avaient été admises à la cli-

nique de toxicologie dans un état grave.

"L'un a près de 65 ans et l'autre a plus de 35 ans", a indiqué l'hôpital.

Selon les Chemins de fer nationaux bulgares (BDZ), le wagon avait été préparé peu avant minuit pour assurer la liaison entre Sofia et Pétritch.

Les premières infor-

mations indiquent qu'un groupe de sans-abri est entré illégalement dans le wagon", d'après BDZ.

Plus tard, le bureau du procureur bulgare a déclaré que toutes les causes possibles de l'incendie faisaient l'objet d'une enquête, y compris les scénarios intentionnels et accidentels.

### ALLEMAGNE

## Plusieurs blessés dans une attaque au couteau à Berlin



Plusieurs personnes ont été blessées, dont deux hospitalisées, à la suite d'une attaque au couteau perpétrée dans l'ouest de Berlin la veille du Nouvel An, a déclaré mardi la police allemande.

L'incident a eu lieu vers 11H50 (heure locale) devant un supermarché de Charlottenburg, un quartier généralement tranquille de la capitale, selon le journal allemand Bild.

Des témoins ont indiqué que l'assaillant avait attaqué des personnes au hasard avant que plusieurs pas-

sants n'interviennent et ne le maîtrisent. Les services d'urgence sont arrivés peu de temps après et le suspect a été placé en garde à vue par la police.

L'agence de presse allemande DPA a rapporté qu'à l'heure actuelle, rien ne laissait penser que cette attaque pourrait avoir un motif terroriste.

La police n'a pas encore fourni davantage d'informations au sujet de l'incident ou du nombre de victimes et l'enquête suit son cours.

### MEXIQUE

## 31 cadavres découverts ces derniers jours dans des fosses clandestines

Les cadavres de 31 personnes ont été découverts ces derniers jours dans des fosses clandestines au Chiapas, Etat du sud-est mexicain secoué par une escalade de la violence liée au crime organisé, ont annoncé les autorités locales.

"A ce jour (lundi), nous avons trouvé un total de 25 fosses clandestines et 31 corps, ceux de 29 hommes et deux femmes", a déclaré Jorge Luis Llaven, procureur de l'Etat du Chiapas, dans un communiqué.

Samedi dernier, le gouvernement du Chiapas avait annoncé la découverte de 15 corps dans cette région de Frailesca, zone agricole non loin du Guatemala, paralysée par des groupes criminels depuis trois ans.

Deux autres ont été découverts dimanche, puis 14 lundi, a-t-il précisé.

Il a ajouté que son bureau et le secrétariat à la sécurité de l'Etat poursuivraient ces enquêtes jusqu'à ce que "tous les corps des personnes portées disparues" soient retrouvés.

Les autorités ont également signalé l'arrestation d'un homme qui pourrait être impliqué "dans plusieurs disparitions forcées".

Selon les médias locaux, plusieurs bandes rivales s'y disputent le contrôle des routes de la drogue en pratiquant enlèvements et extorsion.

Parallèlement à près de deux décennies de violence liée au trafic de drogue, le Mexique a vu se multiplier les découvertes de fosses clandestines, dont certaines comptent plus d'une centaine de cadavres, dans différentes régions du pays.

Jeudi, le parquet de l'Etat du Chihuahua (nord), frontalier des Etats-Unis, avait rapporté la découverte de 12 corps dans d'autres tombes clandestines.

### JUSTICE

## Le Zimbabwe abolit la peine de mort

Le Zimbabwe a officiellement aboli mardi la peine de mort, après que le président Emmerson Mnangagwa a promulgué une loi qui commute en peines d'emprisonnement les condamnations d'une soixantaine de condamnés à mort. Un moratoire sur les exécutions était en vigueur dans le pays depuis 2005, mais les tribunaux ont continué à prononcer la peine capitale pour des crimes tels que le meurtre, la trahison et le terrorisme.

La loi sur l'abolition de la peine de mort, publiée mardi au Journal officiel, stipule que les tribunaux ne peuvent plus prononcer de peine capitale pour quelque infraction que ce soit et que toute condamnation à mort existante est commuée en peine d'emprisonnement. Toutefois, une disposition prévoit que cette abolition peut être levée en cas d'état d'urgence.

### IRAN

## Un séisme de magnitude 4,5 secoue le sud-est du pays

Un séisme d'une magnitude de 4,5 sur l'échelle de Richter a frappé, mardi après-midi, le village de Serj, dans la province de Kerman, au sud-est de l'Iran.

Le Centre national sismologique a rapporté que ce séisme s'est produit mardi après-midi à 18h48 (heure locale), à une profondeur de 8 km au-dessous de la surface de la Terre.

Aucun rapport n'a été publié sur les pertes résultant de ce séisme.

**BOUMERDES**  
**Réception de trois polycliniques avant mars prochain (Responsable)**



Trois (3) polycliniques seront réceptionnées avant fin mars prochain dans la wilaya de Boumerdes, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction locale des équipements publics (DEP).

"Le taux d'avancement des travaux de réalisation de ces structures de santé se situe entre 70 et 80%. Elles seront réceptionnées et mises en service dans les délais contractuels fixés pour mars prochain", a indiqué le directeur du secteur, Mustapha Fethi Maâzouz.

Ces trois projets, inscrits dans le cadre des programmes de développement centralisés pour l'exercice 2024, sont en réalisation dans les communes de Bordj Menail (à l'Est de la wilaya), Larbaâtache et Ouled Haddadj (à l'ouest), a-t-il ajouté.

Le même responsable a souligné le lancement, dernièrement, des travaux de réalisation d'une autre polyclinique dans la région Mouaïssia, dans la commune de Hammadi (à l'Ouest), dont la livraison est attendue avant la fin de l'année 2025.

En outre, le DEP a annoncé la relance prochaine des travaux de réalisation de deux (2) polycliniques à Tidjelabine et El Karma, dans la ville de Boumerdes, ainsi que du projet de réalisation d'un centre de santé dans la ville de Boudouaou suite à la levée des obstacles qui entraînaient sa concrétisation.

Sur un autre volet, le responsable de la prévention à la direction de la santé et de la population, Dr. Hadj Salah a fait savoir que des examens médicaux spécialisés seront lancés dès demain jeudi au niveau des polycliniques des communes de Bordj Menail, Legata, Isser et Naciria.

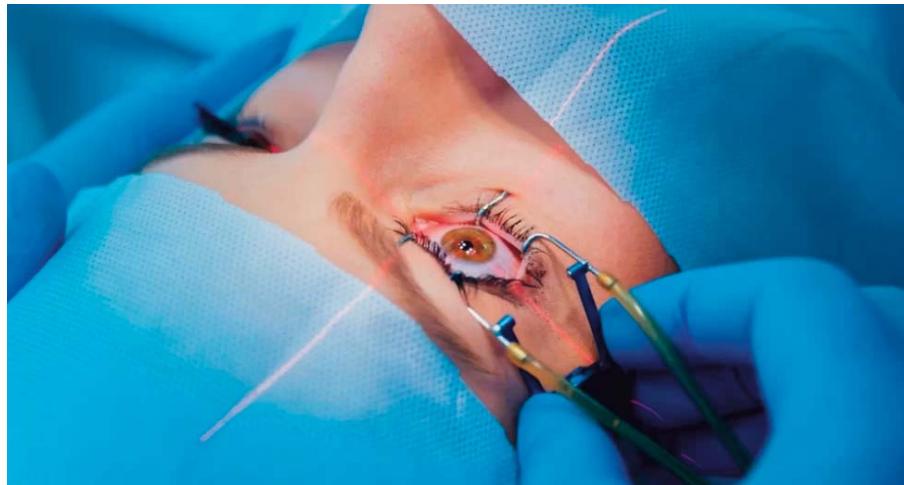
Il a souligné que le transfert des examens médicaux spécialisés vers les polycliniques relevant des établissements publics de santé de proximité (EPSP) s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du service public de santé, du rapprochement des examens médicaux spécialisés des citoyens et de la réduction de la pression sur les établissements hospitaliers et de santé.

Le secteur de la santé de Boumerdes compte actuellement trois (3) grands établissements hospitaliers opérationnels à Thenia, Dellys et Bordj Menail, 37 polycliniques, 12 maternités d'une capacité d'accueil de 88 lits et 121 salles de soins. Il dispose, également, de 21 points d'urgences médicales, trois (3) urgences médico-chirurgicales et trois (3) unités de contrôle et de traitement des maladies respiratoires.

APS

## 5ÈMES JOURNÉES CHIRURGICALES D'OPHTALMOLOGIE 160 patients seront opérés gratuitement à l'hôpital d'Ain Toua

Les 5èmes journées chirurgicales d'ophtalmologie ont été lancées mercredi matin à l'Etablissement public hospitalier (EPH) d'Ain Toua (Batna), au cours desquelles 160 personnes bénéficieront d'interventions chirurgicales gratuites.



Ces opérations, organisées sur deux jours par l'Assemblée populaire de wilaya (APW), seront pratiquées sur 160 patients souffrant de cataracte, principalement issus de catégories vulnérables et de familles démunies résidant dans 6 communes des daïras d'Ain Toua et de Seggana, a déclaré le directeur de l'EPH d'Ain Toua, Noureddine Nafissi.

Au premier jour de cette initiative, 80 patients subiront ces opérations pour lesquelles deux salles de chirurgie équipées d'un matériel médical de pointe, ont été prévues, permettant de réaliser quatre interventions simultanément, a précisé le même responsable qui a également assuré que tous

les moyens matériels et humains ont été mis en place pour la réussite de cette action organisée en coordination avec le Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna, sous la supervision du chef du service d'ophtalmologie de cet établissement, le Dr Mohamed El Fateh Rougui. "Les auscultations médicales gratuites qui avaient été préalablement effectuées, les 15 et 16 décembre derniers, dans les Etablissements publics de santé de proximité (EPSP) d'Ain Toua et de Seggana, ont permis de diagnostiquer une cataracte sur 160 personnes", a ajouté le même responsable, affirmant que des consultations ophtalmologique ont touché 633 personnes. De plus, ces

journées "permettront aux ophtalmologistes de l'EPH d'Ain Toua de peaufiner leur expérience dans le domaine de la chirurgie oculaire, ce même établissement organisant, depuis des années, des journées chirurgicales dans d'autres spécialités médicales, notamment la chirurgie générale et les malformations congénitales chez l'enfant". Au cours de la deuxième quinzaine de janvier, l'EPH devrait accueillir, pour la première fois, des journées chirurgicales consacrées à la pose de prothèses de la hanche et du genou au profit de patients issus de catégories vulnérables et nécessiteuses de différentes régions des Aurès.

### MOSTAGANEM

## Le secteur de la santé sera renforcé par une résidence familiale pour les malades cancéreux

La wilaya de Mostaganem prévoit de renforcer son secteur de la santé avec une résidence familiale destinée à la prise en charge des patients atteints de cancer et de leurs proches, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya.

Le même source a précisé que le wali de Mostaganem Ahmed Boudouh a annoncé, mardi lors d'une réunion du conseil exécutif de la wilaya, l'ouverture de cette résidence familiale pour les patients atteints de cancer dans le quartier des 544 logements, dans la commune de Mostaganem, le 18 janvier.

Dans ce cadre, le responsable a donné des instructions pour équiper cet établissement avec le matériel nécessaire et recruter trois employés contractuels des institutions publiques de la wilaya, afin d'assurer un accès de qualité et une prise en charge optimale des familles des malades, a ajouté la même source.

Parallèlement, les travaux d'extension du centre de traitement oncologique du bâtiment adjacent à ce centre de santé situé dans la commune de Mazaghran,



sitaire de Mostaganem, qui a bénéficié d'une allocation budgétaire de 15 millions de dinars, sont en cours.

Les travaux, réalisés par une entreprise de l'agence immobilière de la wilaya de Mostaganem, devront être achevés dans un délai de deux mois et 15 jours, et concernent l'aménagement du bâtiment adjacent à ce centre de santé situé dans la commune de Mazaghran,

qui sera intégré aux services destinés aux patients atteints de cancer, précise-ton.

Le wali a insisté, lors de sa récente visite sur le site, sur la qualité des travaux et la nécessité d'accélérer le rythme de leur réalisation,

afin de livrer cet établissement dans les délais impartis et d'améliorer les conditions de prise en charge des patients, a ajouté

la même source. L'année dernière, selon les services de la wilaya, une somme de 76 millions de dinars a été allouée pour l'achèvement des travaux de la salle de traitement des cancers par radiothérapie au CHU de Kharouba.

Cette opération est financée par le budget de la wilaya et devra être achevée dans un délai de quatre mois, indique-t-on.

## PALESTINE

## Les hôpitaux de Ghaza sont devenus un "piège mortel" pour les Palestiniens (HCDH)

Les hôpitaux de la bande de Ghaza sont devenus un "piège mortel" pour les Palestiniens, a indiqué le chef des droits de l'homme de l'ONU, Volker Türk, relevant que dans certaines circonstances, la destruction délibérée d'installations de soins de santé peut s'apparenter à une forme de punition collective, qui constituerait également "un crime de guerre".



"Comme si les bombardements incessants et la situation humanitaire désastreuse à Ghaza ne suffisaient pas, le seul sanctuaire où les Palestiniens auraient dû se sentir en sécurité est en fait devenu un piège mortel", a déploré, mardi, dans un communiqué, Volker Türk, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

Selon un nouveau rapport du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme (HCDH), les attaques sionistes systématiques contre les hôpitaux de Ghaza soulèvent de graves préoccupations quant aux crimes graves au regard du droit international.

Le rapport affirme, à ce titre, que le système de santé de Ghaza est "au bord de l'effondrement total" à cause de ces attaques incessantes depuis le début de la guerre en octobre 2023.

Le document décrivit en détail la destruction du système de

santé à Ghaza et l'ampleur des meurtres de patients, de personnel et d'autres civils lors de ces attaques, "au mépris flagrant du droit international humanitaire et des droits de l'homme".

Au cours de la période couverte par le rapport, il y a eu au moins 136 frappes sur au moins 27 hôpitaux et 12 autres installations médicales, faisant de nombreuses victimes parmi les médecins, les infirmières, et d'autres civils, et causant des dommages importants, voire la destruction complète des infrastructures civiles.

Le rapport constate que les opérations menées par l'armée sioniste à l'intérieur et autour des hôpitaux, ainsi que les combats qui y sont associés, ont des conséquences qui vont bien au-delà des structures physiques.

De nombreux blessés sont décédés alors qu'ils attendaient d'être hospitalisés ou soignés. Selon le ministère palesti-

nien de la Santé, à la fin du mois de juin 2024, plus de 500 professionnels de la santé avaient été tués à Ghaza depuis le 7 octobre 2023.

L'effroyable destruction causée par les attaques de l'armée sioniste contre l'hôpital Kamal Adwan vendredi dernier - qui a laissé la population du nord de Ghaza presque sans accès à des soins de santé adéquats - reflète le modèle d'attaques documenté dans le rapport.

Le personnel et les patients ont été contraints de fuir ou ont été placés en détention, et de nombreux cas de torture et de mauvais traitements ont été signalés. Le directeur de l'hôpital a été placé en détention et personne ne sait ce qu'il est arrivé de lui et où il se trouve. Le chef des droits de l'homme de l'ONU rappelle, dans ce contexte, que "la protection des hôpitaux en temps de guerre est primordiale et doit être respectée par toutes les parties, à tout moment".

## PANDÉMIE DE COVID-19

### Cinq ans après, l'OMS cherche toujours à comprendre les origines

Cinq ans après les premiers cas de Covid-2019, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré qu'elle cherchait toujours à comprendre les origines du virus qui a tué 7 millions de personnes dans le monde.

Le 31 décembre 2019, le Bureau de l'OMS en Chine, a identifié une déclaration de la Commission municipale de la santé concernant des cas de "pneumonie viral" dans la ville de Wuhan.

Le 1er janvier 2020, l'OMS a déclenché des procédures d'urgence et a alerté le monde trois jours plus tard.

Dans les semaines, les mois et les années qui ont suivi cette annonce, le Covid-19 a eu un impact sur des vies partout sur la planète.

A ce jour, l'OMS a reçu plus de 777 millions de rapports faisant état d'une infection.

Au total, plus de 7 millions de vies ont été perdues. Au cours de la seule semaine dernière, il y a eu 525 décès supplémentaires.

Cinq ans après les premiers cas, l'agence onusienne a déclaré qu'elle continuait à chercher à comprendre les origines du Covid-19. L'OMS a déclaré qu'"il s'agit d'une obligation morale et scientifique", soulignant que "sans transparence, partage et coopération entre les pays, le monde ne peut pas prévenir et se préparer de manière adéquate aux futures épidémies et pandémies".

S'adressant aux journalistes au début du mois, le directeur général de l'OMS, Tedros Ghebreyesus, a déclaré que si une nouvelle pandémie arrivait aujourd'hui, "le monde présenterait encore certaines des mêmes faiblesses et vulnérabilités qui ont permis au Covid-19 de



s'installer". Tedros a rappelé que les Etats membres de l'OMS continuent de négocier un accord mondial sur les pan-

## Ghaza : le HCDH appelle à une enquête sur les attaques sionistes contre des hôpitaux

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (HCDH) a appelé mardi à une enquête sur les attaques sionistes contre des hôpitaux de Ghaza.

Les attaques sionistes contre des hôpitaux de Ghaza ont poussé le système de santé de l'enclave palestinienne "au bord de l'effondrement total", ce qui a eu un "effet désastreux" sur l'accès des Palestiniens aux soins médicaux, selon un rapport publié par le HCDH.

"Il est essentiel que des enquêtes indépendantes, approfondies et transparentes soient menées sur tous ces incidents, et que la pleine responsabilité soit établie pour toutes les violations du droit international humanitaire et des droits humains qui ont eu lieu", a déclaré le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, Volker Türk.

Ces attaques, documentées du 12 octobre 2023 au 30 juin 2024, soulèvent de grandes inquiétudes concernant le respect par l'entité sioniste du droit international, peuvent-on lire dans le rapport.

En outre, la destruction généralisée des infrastructures de santé dans la bande de Ghaza a causé de nombreuses pertes humaines parmi les patients, le personnel soignant et les civils, ce qui a aggravé la crise humanitaire. "La protection des hôpitaux en temps de guerre est primordiale et doit être respectée par toutes les parties en toutes circonstances", a insisté M. Türk.

## Ghaza: une rapporteuse de l'ONU appelle les médecins du monde à rompre leurs liens avec l'entité sioniste

La rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, a appelé les professionnels de la santé du monde entier à rompre leurs liens avec l'entité sioniste en réponse directe à la destruction du système de santé de Ghaza.

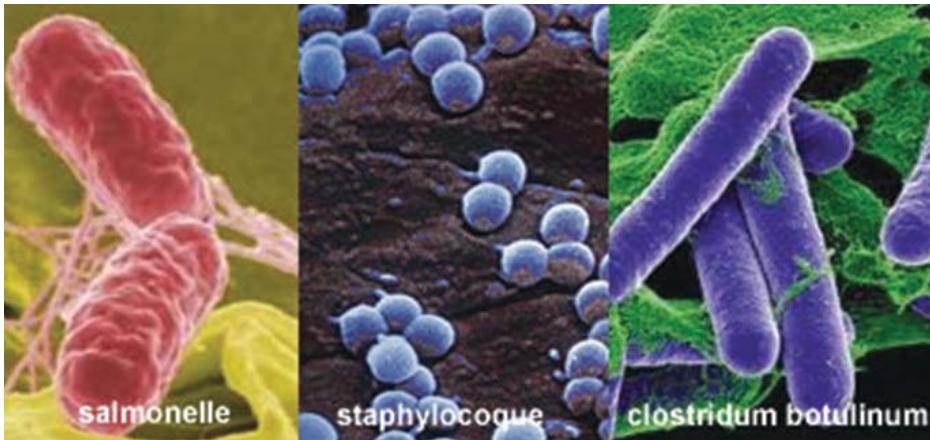
"J'exhorte les professionnels de la santé du monde entier à chercher à rompre tous les liens (avec l'entité sioniste) comme moyen concret de dénoncer avec force la destruction totale du système de santé palestinien à Ghaza, un outil essentiel de son génocide en cours", a écrit Albanese sur les réseaux sociaux. Les forces sionistes continuent de bombarder et d'incendier des hôpitaux dans la bande de Ghaza.

Elles ont également arrêté des médecins de l'hôpital Kamal Adwan, y compris son directeur, Hussam Abu Safiya. "Pour chaque vie palestinienne qui aurait pu et aurait dû être sauve à Ghaza, nous avons été mis à l'épreuve. Et nous avons échoué, à maintes reprises. Nous ne devons pas échouer à nouveau. Nous devons tous faire tout ce que nous pouvons pour sauver Abu Safiya", a déclaré Francesco Albanese, dans un autre message sur le réseau social. "Pas moins de 450 personnels de santé ont été arrêtés, dont les médecins Ashraf Abu Mahadi, Mohammad Obeid, Hassan Al-Muqayyad et Abdullah Abu Al-Jedian", a fait savoir Muneer Al-Bursh, un responsable au sein du ministère de la Santé palestinien.

Jeudi 2 janvier 2025

# INTOXICATIONS ALIMENTAIRES Tout pour les éviter

Maux de ventre, diarrhées, vomissements, fièvre, fatigue intense... L'intoxication alimentaire peut nous mettre KO en un rien de temps. Pour éviter bien des désagréments, il faut donc être vigilant.



## Différents germes sont en cause

Une infection alimentaire, c'est le plus souvent banal. Et elles sont parfois collectives.

«On parle de foyer quand au moins deux personnes, parfois beaucoup plus, sont rattachées à une même cause alimentaire. Leur déclaration est obligatoire, mais elles restent sous-estimées, car il est souvent difficile d'établir un lien entre plusieurs cas», souligne le Dr Mathieu Toudjani, médecin épidémiologiste à l'InVS (Institut de Veille Sanitaire). L'InVS surveille 17 maladies d'origine alimentaire et contribue aux enquêtes permettant d'identifier les aliments contaminés. Même si la sécurité alimentaire n'a jamais été aussi bonne, nous devons tous rester vigilants.»

**Escherichia coli, shigelles, salmonelles, campylobacter...** Plusieurs centaines de bactéries peuvent être en cause, il n'est pas toujours possible de les identifier. Heureusement, les conséquences se limitent le plus souvent à des symptômes digestifs qui guérissent en 3 à 7 jours. «En été, les infections alimentaires sont rarement d'origine virale, contrairement à l'hiver où ce sont les épidémies de gastro-entérites virales qui dominent», remarque le Dr Mathieu Toudjani.

La listeria est une bactérie qui se transmet surtout par l'ingestion d'aliments contaminés et peut provoquer la listériose, une maladie rare (moins de 400 cas par an en France) mais grave, qui nécessite presque toujours une hospitalisation. Les symptômes les plus courants, fièvre et maux de tête, peuvent se déclarer jusqu'à huit semaines après l'ingestion. Les personnes âgées ou immunodéprimées et les femmes enceintes doivent être particulièrement attentives. L'infection peut se transmettre au fetus avec des risques pour la grossesse et le nouveau-né. Elle se traite par antibiotiques.

## Un risque accru avec les fromages au lait cru

Les salmonelloses sont des bactéries présentes dans l'intestin des animaux et qui résistent au froid. Ainsi, les aliments crus sont le plus fréquemment contaminés. Les salmonelles provoquent des gastro-entérites aiguës (diarrhées, vomissements, fièvre, maux de tête) en moyenne 12 à 36 heures après la contamination, parfois une déshydratation sévère chez les personnes fragiles.

Moins graves que la listériose, ces infections sont en revanche beaucoup plus fréquentes.

## Les précautions à prendre au quotidien

- Bien gérer la conservation au réfrigérateur, surtout en été. Attention aussi aux barbecues et aux viandes pas assez cuites, aux dates limites de consommation, aux «restes» gardés trop longtemps (œufs mayo!).



- Nettoyer régulièrement ses mains et les ustensiles et plans de travail, surtout après un contact avec des aliments crus.

- Respecter la chaîne du froid : aucun aliment n'est absolument stérile, mais les bactéries ne sont dangereuses qu'à partir d'un certain seuil. Pour limiter leur prolifération, utiliser un sac isotherme pour les courses de produits réfrigérés et surgelés et les ranger le plus rapidement possible dans le frigo ou le congélateur. Vérifier que la zone froide du frigo (en haut ou en bas) est à 4°C maximum. Laver les fruits et légumes avant de les ranger. Stocker à part le cru (légumes, viandes) et le cuit. La plupart des bactéries étant détruites à plus de 65°C, cela évite les contaminations croisées par les aliments crus. Laver le frigo au moins une à deux fois par mois à l'eau javellisée. Essuyer immédiatement toutes les coulures (viande, lait, etc.). Ne jamais recongeler un produit décongelé, cela favorise la prolifération des bactéries.

Eviter les aliments les plus à risque

(fromages au lait cru, poissons fumés, charcuterie...) si on est fragile.

Laver soigneusement les légumes crus et les herbes.

## Les traitements efficaces contre l'intoxication

Il faut surtout se réhydrater avec des boissons sucrées et sales (soda, bouillons), ou des solutions de réhydratation (Alydrate, Adaliril...) pour les bébés et les jeunes enfants. Préférer les aliments comme le riz, les carottes cuites, les compotes cuites, les bananes, éviter viande, fruits et légumes crus, jus de fruits, laitages... «Les ralentisseurs de transit (Imodium) et les antiseptiques intestinaux (Ercéfuryl) ne sont plus conseillés. Je prescris parfois des pansements digestifs (Sinctect) et en cas de fièvre des antipyrrétiques. Seules certaines infections bactériennes nécessitent des antibiotiques», explique le Dr Alexandre Attia, médecin généraliste à St Gratien (95).

«En cas de fièvre importante pendant plus de 24 à 48 heures, de diarrhée surtout s'il y a du sang, de maux de tête importants, il faut consulter sans tarder. Un examen de selles (coproculture) permettra d'identifier le germe et de traiter en conséquence», précise le Dr Alexandre Attia. Il faut aussi surveiller les signes de déshydratation, en particulier chez les personnes âgées et les bébés : langue et muqueuses sèches, diminution de la quantité d'urines, et perte de poids chez les bébés.

## L'addiction à la caféine double le risque de diabète



Boire plus de trois tasses de café par jour double le risque de diabète, ont découvert des chercheurs italiens.

Boire un peu trop de café chaque jour peut être mauvais pour la santé. A part de trois tasses quotidiennes, le risque de faire du pré-diabète (étape intermédiaire avant le diabète) serait doublé chez les personnes qui métabolisent la caféine lentement et souffrent d'hypertension, comme les personnes obèses ou en surpoids.

1 180 patients âgés de 18 à 45 ans hy

perpendant, mais pas diabétiques ont été suivis pendant six ans par l'équipe du Dr Lucio Mos, du San Daniello Cardiology Hospital, en Italie. Dans le panel, 87% des amateurs de café buvaient d'une à trois tasses par jour et 13% plus de trois.

Afin de l'expérience, les scientifiques ont diagnostiqué du pré-diabète chez 24% des patients. D'abord, mettre l'intestin au repos : ne pas consommer d'aliments solides pendant quelques heures, voire une journée. Ensuite, se réhydrater en buvant beaucoup. Enfin, se reposer si possible durant quelques jours. La plupart du temps, on se remet en deux ou trois jours. Cependant, l'intoxication alimentaire peut se révéler plus grave pour les personnes à risque (enfants, personnes âgées, femmes enceintes, malades atteints de cancer). Elle peut entraîner des complications, rendant le colon irritable pendant plusieurs mois.

## Que faire quand la diarrhée commence ?

D'abord, mettre l'intestin au repos : ne pas consommer d'aliments solides pendant quelques heures, voire une journée. Ensuite, se réhydrater en buvant beaucoup. Enfin, se reposer si possible durant quelques jours. La plupart du temps, on se remet en deux ou trois jours. Cependant, l'intoxication alimentaire peut se révéler plus grave pour les personnes à risque (enfants, personnes âgées, femmes enceintes, malades atteints de cancer). Elle peut entraîner des complications, rendant le colon irritable pendant plusieurs mois.

## Quel est le rôle de la caféine dans l'intoxication ?

Le rôle de la caféine dans l'intoxication alimentaire n'est pas clair. Il peut aggraver les symptômes de l'intoxication, mais il peut également aider à la guérison.

## Comment se réhydrater ?

Il existe une diarrhée abondante ou sanglante, de la fièvre et des douleurs abdominales importantes. Méfiance aussi si les symptômes durent plus de quarante-huit heures. Le recours aux antibiotiques ou l'hospitalisation sont parfois nécessaires, comme cela vient de se produire pour les enfants de la colonie de vacances en Ariège. Raison de plus pour bien respecter les mesures d'hygiène.



bres (riz, pommes de terre, poisson, poulet...) et supprimer les autres (fruits, céréales complètes, légumes secs...). Mieux vaut éliminer le café, les boissons froides et les produits laitiers qui accélèrent le transit, ainsi que les friandise et les gâteaux. Quand ça va mieux, on réintroduit les légumes et les fruits, d'abord cuits pendant quarante-huit heures, avant de les consommer à nouveau crus.

## Comment se réhydrater ?

L'eau, c'est bien, en particulier les eaux minérales salées, comme l'eau de Vichy, mais ça ne suffit pas. Elle doit être enrichie en sel et en sucre, afin d'assurer une bonne hydratation. Bouillons de légumes salés et fistan au miel «passent» plutôt bien. Si les nausées sont très fortes, il est préférable de boire à petites gorgées, à intervalles réguliers.

# Une diététicienne déconseille de réchauffer ce légume qui devient cancérogène au micro-ondes



D'après une experte en nutrition, certains aliments ne devraient jamais être réchauffés au micro-ondes, car ils présentent des risques pour la santé. L'un d'entre eux pourrait même comporter un risque mortel.

Vous êtes envahis par l'Uppercase débordant de nourriture après un repas entre amis ? Votre train de vie vous empêche de consumer une boisson chaude en temps et en heure ? Le micro-ondes est votre meilleur ami ? Attention toutefois à ne pas réchauffer n'importe quoi, et n'importe comment.

C'est l'avertissement émis par une diététicienne indienne, Harini Bala, dans une vidéo sur son compte TikTok. Le premier plat sur la sellette est... le reste d'épinards.

## Ne réchauffez pas vos épinards

Selon l'expertise, ces légumes contiennent des nitrates, dont les niveaux augmentent avec la cuisson. À haute température les nitrates sont convertis en nitrosamines, un composé associé au cancer. «Si vous réchauffez vos épinards, mangez-les immédiatement dès que vous les faites cuire», insiste l'experte, affirmant que les composés contenus dans le légume réchauffé sont «toxiques».

## Le riz, un danger potentiel

Enfin, le dernier alimenter mis en cause est le riz. Mais il y a un piège. Le riz peut être réchauffé sans problème à condition qu'il soit conservé dans un récipient hermétique à l'intérieur du réfrigérateur dans les deux heures suivant sa cuisson, précise la diététicienne. At- tendre plus de deux heures avant de le réfrigérer, a-t-elle averti, augmente le risque de prolifération de bactéries dangereuses dans les aliments.

«Si vous faites cuire votre riz le matin et le conservez au réfrigérateur le soir pour le manger le lendemain, il existe un risque énorme de formation de Bacillus cereus», dit-elle.

Ce type de bactérie affecte généralement les féculents et provoque une intoxication alimentaire appelée syndrome du riz frit, une maladie qui peut entraîner la mort les cas les plus graves.

## SOUDAN Manifestations à Port-Soudan contre l'émission de nouveaux billets de banque

Des dizaines de Soudanais ont manifesté mardi à Port-Soudan contre la décision du gouvernement de procéder, dans les zones qu'il contrôle dans le pays en guerre, à un remplacement partiel des billets de banque.

Le gouvernement a prolongé d'une semaine la validité des coupures de 500 et 1.000 livres soudanaises, vouées au rappel, après ces protestations dans la capitale.

Selon le gouvernement, réfugié à Port Soudan, l'échange de billets dans les zones contrôlées par l'armée, dans le nord et l'est, vise à "protéger l'économie nationale et à combattre les agissements criminels".

Mais la mesure fait craindre une nouvelle fracture entre ces secteurs et les zones tenues par les FSR, soit la quasi-totalité de la région occidentale du Darfour et des pans entiers du sud et du centre.

Les FSR ont déjà interdit l'utilisation de nouveaux billets dans les zones qu'elles contrôlent, et accusé l'armée de "complot visant à diviser le pays".

La capitale Khartoum, dans le centre du Soudan, est partagée entre les deux forces.

Lundi, date limite fixée précédemment pour l'échange, le commerce et les transports à Port Soudan étaient paralysés.

## 4 morts dans une attaque contre un camp de personnes déplacées à El Fasher

Quatre personnes sont mortes dans une attaque attribuée aux Forces de soutien rapide (FSR) sur un camp de personnes déplacées dans la ville d'El Fasher, au centre de l'Etat du Darfour Nord, à l'ouest du Soudan, rapportent lundi des médias.

"Les Forces de soutien rapide ont lancé un bombardement d'artillerie sur le camp de déplacés d'Abu Shouk El Fasher, faisant 4 martyrs et 9 blessés", selon des sources locales cité par des médias.

Depuis le 10 mai, El-Fasher, où se centre les opérations humanitaires des cinq Etats du Darfour, est le théâtre d'affrontements entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide.

Après plus de 20 mois de conflit opposant l'armée soudanaise aux forces de soutien rapide (FSR), pas moins de 20 000 personnes sont mortes et plus de 14 millions d'autres déplacées, et plus de 24,6 millions de personnes - soit plus de la moitié de la population - sont confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë, selon les estimations des Nations Unies et des autorités locales.

## TUNISIE Prolongation d'un mois de l'état d'urgence à travers le territoire national

L'état d'urgence en vigueur en Tunisie tout au long de l'année 2024 a été prorogé d'un mois, soit durant le mois de janvier 2025, a rapporté mardi l'agence de presse tunisienne TAP, citant le journal officiel.

"Un décret portant prolongation, d'un mois, de l'état d'urgence sur tout le territoire tunisien, vient d'être publié au Journal officiel de la République tunisienne et ce, à compter du 1er janvier 2025 jusqu'au 30 janvier 2025", a souligné l'agence TAP.

La même source a rappelé que "dans un précédent décret publié le 30 janvier 2024, il a été décidé de prolonger l'état d'urgence sur tout le territoire tunisien du 31 janvier au 31 décembre 2024".

La prolongation sans interruption de l'état d'urgence a été déclarée sur tout le territoire de la République tunisienne depuis le 24 novembre 2015 suite à une attaque terroriste entraînant l'explosion



d'un bus de la Garde présidentielle au centre ville de Tunis, faisant 12 morts parmi les agents de sécurité et 16 blessés parmi civils et policiers.

## GUINÉE Mamadi Doumbouya annonce un référendum constitutionnel en 2025



## GABON Le président de transition promet des élections libres et transparentes en 2025

Le président de la transition gabonaise, Brice Clotaire Oligui Nguema, a annoncé mardi dans son message de voeux à la nation, des élections libres et transparentes pour marquer la fin de la transition prévue en août 2025.

"La fin de la transition sera marquée par des élections libres et transparentes", a notamment déclaré le chef de l'Etat gabonais sans indiquer s'il sera candidat ou pas à l'élection présidentielle.

Le ministère de l'Intérieur a annoncé samedi dernier le lancement d'une opération de révision de la liste électorale du 2 au 31 janvier 2025 dans la perspective de ces élections générales.

## MOZAMBIQUE Des milliers de personnes ont besoin d'une aide humanitaire "urgente" (ONU)

Les Nations Unies ont indiqué lundi que plus de 270.000 personnes affectées par le cyclone tropical Chido qui a frappé récemment le Mozambique ont besoin d'une aide humanitaire "urgente".

Le cyclone a fait au moins 120 morts et des centaines de blessés, selon l'Institut pour la gestion des catastrophes (INGD).

D'après le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), plus d'un million de personnes ont également besoin d'assistance en raison du

conflit en cours dans la province de Cabo Delgado. Le Mozambique traverse une crise post-électorale émaillée de scènes de violence ayant fait des morts et des blessés.

La crise a été déclenchée suite à la proclamation par le Conseil constitutionnel des résultats contestés des élections générales du 9 octobre, qui ont donné la victoire au parti au pouvoir, le Frelimo.

Par le biais de son porte-parole, le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, s'est dit préoccupé par ce cycle de violence, tout en lançant un appel au calme à l'adresse des leaders politiques du pays. Il a exhorté toutes les parties concernées à "atténuer les tensions, y compris par un dialogue significatif, à redresser le système judiciaire, à s'abstenir des actes de violence et à redoubler d'efforts pour parvenir à un règlement pacifique du conflit, de manière constructive, ce qui est essentiel pour l'avenir commun des Mozambicains".

## PALESTINE

**Détenus palestiniens : 2024, l'année la plus meurtrière jamais enregistrée (responsable)**

La Commission des affaires des prisonniers et ex-prisonniers palestiniens a fait savoir mardi que l'année 2024 a été la plus meurtrière jamais enregistrée en termes de décès parmi les détenus palestiniens dans les prisons de l'entité sioniste, affirmant que cette donne est corrélative à l'agression que mène l'occupant contre la bande de Gaza, depuis plus d'un an.



S'exprimant au cours d'une conférence de presse tenue en marge de la manifestation hebdomadaire de solidarité avec les prisonniers palestiniens dans la ville d'Al-Bireh à Ramallah, le directeur de la Commission des affaires des prisonniers et ex-prisonniers, Qaddura Fares, a indiqué que son organisation a enregistré 54 martyrs parmi les prisonniers palestiniens, dont cinq au cours des dernières 24

heures. Il a, à cet égard, précisé que les prisonniers palestiniens sont tombés en martyrs à cause notamment de la torture, de la maltraitance et de la privation de nourriture. Le directeur a ajouté que le nombre de prisonniers tombés en martyrs, à savoir 54, n'est pas représentatif du nombre réel de martyrs, car l'administration sioniste dissimule souvent ses crimes, en veillant à ne laisser aucune

trace. Condamnant, enfin, la fuite en avant de l'entité sioniste dans sa politique d'acharnement contre les prisonniers palestiniens, Qaddura Fares a mis en garde contre l'augmentation du nombre de martyrs parmi les détenus palestiniens dans les semaines et mois à venir, et ce, compte tenu, explique-t-il, du silence de la communauté internationale sur les exactions de l'occupant.

**Gaza : l'ONU met en garde contre l'anéantissement des moyens de survie de la population**

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a mis en garde contre l'anéantissement des moyens de survie de la population de la bande de Gaza, où les attaques sionistes contre les centres de soins, les services d'urgence et l'accès humainitaire se multiplient.

Dans un communiqué publié lundi sur son site, l'OCHA souligne que "l'accès humanitaire reste systématiquement entravé dans toute la bande de Gaza. Au cours des

trois derniers jours, plus de 60 % des 42 mouvements coordonnés par l'ONU ont été refusés ou entravés sur le terrain".

"Parallèlement, les combats et les restrictions (sionistes) sur les importations commerciales et autres persistent", constate l'agence onusienne, soulignant que ces éléments continuent de "paralyser dangereusement les opérations humanitaires à un moment où les familles ont un besoin urgent de nourriture, de

matériaux pour la construction d'abris et de vêtements pour survivre aux intempéries".

Lundi, l'OCHA, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme alimentaire mondial (PAM), la Société du Croissant-Rouge palestinien et le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies ont livré des fournitures médicales et d'hygiène de base, de la nourriture et de l'eau aux patients se trouvant dans un état critique, aux soi-

gnants et au personnel qui ont été évacués de l'hôpital Kamal-Adwan, qui n'est plus fonctionnel, vers l'hôpital indonésien du nord de Gaza.

Selon l'OCHA, "la mission de lundi dans le nord de Gaza a été exceptionnelle, car la plupart des tentatives - plus de 150 depuis octobre - ont été refusées par les autorités (sionistes)".

Même les quelques-unes qui avaient été initialement acceptées ont rencontré de sérieux obstacles".

**Génocide sioniste à Gaza: la destruction de plus de 100.000 tentes menace la vie de milliers de déplacés**

=Le bureau des médias de Ghaza a déclaré mardi que l'occupation sioniste a provoqué une crise humanitaire tragique qui menace de mort des milliers de personnes déplacées, après la destruction de 110.000 tentes dans l'enclave palestinienne, en proie à une sauvage agression. Dans un communiqué, le bureau a souligné qu'"une fois de plus, l'occupation provoque une nouvelle crise humanitaire tragique qui menace de mort des milliers de personnes déplacées, après que 110.000 tentes, soit 81% des tentes où elles s'abritaient, ont été détruites, coïncidant avec l'arrivée

de l'hiver glacial" qui a déjà causé plusieurs martyrs ces derniers jours. Le bureau a rappelé que "2 millions de personnes déplacées vivent, depuis plus d'un an, dans des tentes en tissu, devenues inutilisables en raison des conditions météorologiques".

Il a averti que "cette situation humanitaire catastrophique est une conséquence directe du crime de génocide que commet l'armée d'occupation qui a complètement détruit des centaines de milliers de maisons, obligeant les citoyens à vivre dans des tentes qui ne répondent pas aux exigences minimales

d'une vie décente". Il a condamné dans "les termes les plus fermes ces pratiques criminelles qui ont affecté des civils innocents, et les a poussés à subir ces souffrances continues dues à l'occupation criminelle sioniste". Le bureau des médias de Ghaza a appelé la communauté internationale à "prendre des mesures immédiates et à exercer son rôle pour faire pression sur l'ennemi occupant, afin de mettre fin au crime de génocide, à ses pratiques agressives et à assurer la fourniture du soutien nécessaire pour soulager les personnes touchées".

## CORÉE DU SUD

**Le président déchu Yoon sera arrêté d'ici lundi, affirment les enquêteurs**

Le président sud-coréen déchu Yoon Suk Yeol sera arrêté d'ici l'expiration le 6 janvier du mandat d'arrêt émis contre lui, ont affirmé mercredi les enquêteurs qui centralisent les investigations sur sa tentative ratée d'imposer la loi martiale début décembre.

L'ordre sera appliqué "dans le délai" prévu, soit lundi au plus tard, a indiqué aux journalistes Oh Dong-woon, le chef du Bureau d'enquête sur la corruption des hautes personnalités (CIO).

L'émission d'un mandat d'arrêt contre un chef de l'Etat en exercice est une première en Corée du Sud, Yoon Suk Yeol étant toujours officiellement le président titulaire en attendant que la Cour constitutionnelle confirme ou infirme sa destitution, votée le 14 décembre par les députés.

Les enquêteurs espèrent "un processus fluide sans perturbation majeure", a expliqué M.

Oh, prévenant toutefois qu'une "mobilisation de la police" était possible.

"Nous considérons les actions telles que la pose de barricades et le verrouillage des portails en fer (de la résidence de M.

Yoon) pour résister à l'exécution de notre mandat d'arrêt comme une obstruction aux fonctions officielles", a continué le responsable, précisant que quiconque s'opposerait à l'arrestation du dirigeant déchu pourrait "être poursuivi" en justice.

**NUCLÉAIRE IRANIEN**  
**Une nouvelle réunion à Genève le 13 janvier**

L'Iran tiendra le 13 janvier prochain à Genève des discussions sur son programme nucléaire avec trois pays européens (France, Allemagne, Royaume-Uni), après de précédents pourparlers fin novembre, a rapporté mercredi un média iranien.

Il s'agira d'un "dialogue et d'une consultation et non de négociations", a précisé le vice-ministre iranien des Affaires étrangères Kazem Gharibabadi, cité par l'agence Isna.

L'Iran a tenu des négociations sur son programme nucléaire controversé en novembre 2024 avec la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne.

Le ministère iranien des Affaires étrangères avait annoncé que le deuxième tour des pourparlers avec les pays de l'Union européenne sur le nucléaire iranien aura lieu en janvier.

**YÉMEN**  
**Des ONG expriment leur inquiétude quant aux conséquences des attaques sionistes sur les civils**

Environ 59 organisations opérant au Yémen ont exprimé leur préoccupation quant aux conséquences des frappes aériennes sionistes contre des infrastructures civiles essentielles, notamment l'aéroport international de Sanaa, les centrales électriques de Sanaa et de Hodeidah, ainsi que les ports maritimes de Hodeidah et de ses environs, le jeudi 26 décembre.

"Ces attaques contre des infrastructures vitales rappellent cruellement l'importance du respect du droit international humanitaire, en particulier la nécessité de protéger les portes d'entrée aériennes et maritimes civiles essentielles, indispensables à la survie de millions de Yéménites", indiquent les ONG dans un communiqué, publié mardi.

Elles ont appelé au "respect du droit international humanitaire, afin de garantir la protection des infrastructures civiles qui fournissent des services essentiels indispensables à la survie de millions de civils au Yémen".

"Les conséquences des attaques contre les installations civiles seront graves et durables pour les civils yéménites, déjà éprouvés par un conflit qui dure depuis dix ans", ont-elles prévenu.

## CINÉMA ALGÉRIEN EN 2024

### Promulgation de la loi sur l'industrie cinématographique et création de l'INSC

Le cinéma algérien a réalisé en 2024 des avancées significatives à travers la promulgation de la loi relative à l'industrie cinématographique mais aussi l'inauguration, pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie, de l'Institut national supérieur du cinéma (INSC).

Ces acquis reflètent l'attention particulière accordée par les pouvoirs publics au développement du 7ème Art, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. La loi relative à l'industrie cinématographique, publiée au Journal officiel en avril dernier, vise à instaurer une véritable dynamique économique dans ce domaine à travers la promotion de l'investissement et le soutien des projets privés.

Selon cette loi, le ministre chargé de la culture élaborera, en coordination avec les secteurs et les institutions concernés, "la politique nationale en matière de l'industrie cinématographique et veillera à sa mise en œuvre".

Cette politique nationale vise essentiellement "le développement économique, social et culturel" de l'industrie cinématographique et "l'adaptation de l'industrie cinématographique aux évolutions et à l'innovation technologiques".

Elle a vise également "le développement et la promotion de l'investissement dans les industries cinématographiques", "la promotion du goût artistique et de la culture cinématographique du citoyen, ancrée dans les valeurs nationales et ouverte sur le monde", "la préservation de l'identité nationale et le renforcement de la cohésion nationale", "la valorisation des événements historiques et des hauts faits de la résistance nationale et de la Révolution de libération", "la connaissance de l'histoire et la valorisation de la mémoire nationale" et "la promotion de la destination touristique algérienne".

La loi stipule également que "les activités de production, de tournage, de distribution et d'exploitation des films cinématographiques doivent être exercées librement dans le respect de la Constitution et des lois de la République, des valeurs et des constantes nationales ainsi que de la religion musulmane et de la référence religieuse nationale, des autres religions, de la souveraineté nationale, de l'unité nationale, de l'intégrité du territoire national et des



intérêts suprêmes de la Nation, des principes de la Révolution du 1er novembre 1954", et de "la dignité des personnes" et "de la non incitation au discours de la discrimination et de la haine".

La loi prévoit que "la production de films se rapportant aux événements et aux symboles de la période de la résistance populaire, du mouvement national et de la Révolution du 1er novembre 1954, est soumise à l'autorisation préalable délivrée par le ministre chargé des Moudjahidines, conformément à la législation en vigueur".

"Quant à la production, la distribution et l'exploitation des films cinématographiques se rapportant aux thèmes religieux, aux événements politiques, aux personnalités nationales et aux symboles de l'Etat, ils sont soumis à l'avis consultatif des institutions concernées", selon la même loi.

La loi comprend des chapitres sous le titre "Exercice des activités relatives à l'industrie cinématographique", traitant de la "production cinématographique", "la distribution et le cinéma" et "l'exploitation cinématographique".

Concernant les visas d'exploitation, "il est créé, auprès du ministre chargé de la Culture, une commission de visionnage des films".

Cette commission émet son avis concernant l'attribution de visa d'exploitation cinématographique de tout film...".

S'agissant du soutien à l'industrie cinématographique, "l'Etat œuvre à l'encouragement et à la promotion de l'investissement et du partenariat dans l'industrie cinématographique conformément à la législation et à la réglementation en vigueur et en vertu de toutes autres dispositions consacrées à cet effet".

"Les investisseurs dans les domaines relevant de l'industrie cinématographique et de la promotion des Arts et des Lettres, dans le cadre de la loi de finances 2025.

Ce Fonds, fermé depuis fin 2021, avait été au centre des préoccupations des artistes.

Par ailleurs, une rencontre nationale sur "les mécanismes d'investissement dans l'industrie cinématographique" a été organisée en février dernier par le ministère de la Culture et des Arts en partenariat avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPD).

L'une des recommandations clés de cette rencontre a été l'intégration des industries cinématographiques parmi les priorités d'investissement en Algérie, au même titre que d'autres secteurs économiques importants.

En octobre dernier, lors de la réunion du Conseil des ministres, le président de la République avait ordonné le lancement d'un appel d'offres international pour la production et la réalisation d'une importante œuvre cinématographique sur l'Emir Abdelkader, afin de conférer à cette œuvre une dimension universelle, vu la haute symbolique qui représente l'œuvre.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza). La première promotion des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécialités artistiques y compris l'audiovisuel.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza).

La première promotion

des bacheliers issus du Lycée national des arts "Ali Maâchi", unique en son genre en Afrique. Ce Lycée offre des formations dans diverses spécial

## ANNÉE 2025

**Algérie Télécom annonce des avantages exclusifs pour les rechargements via un paiement électronique**

Algérie Télécom a annoncé, mardi dans un communiqué, la mise en place, à partir du 1er janvier 2025, de nouveaux avantages exclusifs pour tout recharge d'abonnements internet effectué via le paiement électronique.



"Grâce à cette offre exceptionnelle, les clients des services Idoom adsl, Idoom vdsl et Idoom fibre qui rechargent leurs abonnements internet pour une durée allant de 1, 3, 6 ou 12 mois via l'ensemble des plateformes de paiement électronique, notamment l'espace client d'Algérie Télécom,

l'application mobile My Idoom, l'application Baridi Mob d'Algérie Poste, l'application Wimpay de la BNA, ainsi que les terminaux de paiement électronique TPE au niveau de nos agences commerciales à travers les cartes Dahabia et CIB, bénéficieront de journées de connexion bonus", précise la

même source. Ainsi, les clients bénéficieront lors de la recharge d'un (1) mois d'un bonus de 3 jours gratuits, la recharge de 3 mois (12 jours), la recharge de 6 mois (24 jours) et la recharge de 12 mois (48 jours). Avec cette initiative, Algérie Télécom "réaffirme son engagement à simplifier l'accès à ses ser-

vices, à récompenser la fidélité de ses clients et à encourager l'adoption des solutions numériques, contribuant ainsi au développement de l'inclusion financière en Algérie". Pour plus d'informations, les clients peuvent contacter le numéro 12 ou consulter le site web www.algerietelecom.dz.

## PUBLICITÉ

## TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

**Le CSJ remet les meilleurs projets du "Hackathon" au Haut-commissariat à la numérisation**

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui a remis, mardi soir, au siège du Conseil, les conclusions et les meilleurs projets du "Hackathon" à la Haut-commissaire à la numérisation, au rang de ministre, Mme Meriem Benmoulood pour les examiner dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale de transformation numérique.

Cette initiative s'inscrit, selon le CSJ, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelladjid Tebboune, visant à renforcer les liens de communication avec les jeunes de la communauté nationale à l'étranger outre la mise en valeur du "Hackathon" qualitatif organisé par les membres du Conseil en France au début de cette année sur la politique de numérisation en Algérie.

Trois (3) meilleurs projets ont été sélectionnés parmi les propositions présentées par les jeunes de la communauté ayant participé aux groupes de réflexion et aux workshops du "Hackathon".

APS

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 42/2024**  
NIF 099826019002719

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 6 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public; la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la :

**Réhabilitation de la gare routière de Médéa lot : Traitement de glissement de la gare routière de Médéa**

Les entreprises intéressées par le présent avis qui possèdent :

01-Avoir une qualification en activité principale dans le domaine des Travaux Publics : code O.A (345-4211/342-4212), catégorie quatre (04) ou plus. (Pour les groupements d'entreprises, la catégorie quatre (04) ou plus pour le chef de fil et les autres membres du groupement).

02-Capacités techniques:

Disposant des moyens matériels, humains et références professionnels suivants :

Moyens humains :

- Mis à la disposition du chantier un cadre Ingénieur d'état ou Master (Travaux Publics ou Génie Civil « Option VOA ou Option Géotechnique, justifiés par des copies des diplômes, attestations de travail et déclaration d'affiliation à la CNAS (moins de 03 mois le jour d'ouverture des plis) ou par la déclaration annuelle des salaires (DAS).

03-Référence professionnelle :

-Avoir réalisé au minimum un projet de traitement de glissement par des pieux d'un axe Routier (réalisée entre 2014 et 2024). (Pour les groupements d'entreprises, avoir réalisé au minimum un projet de traitement de glissement par des pieux d'un axe routier par le chef de fil ou l'un des membres du groupement d'entreprises), justifié par attestations de bonnes executions délivrées par les maîtres d'ouvrages publics.

3- Capacités financières :

- Ayant un chiffre d'affaires moyenne des (03) meilleures années entre (2018-2024) supérieur ou égale à 8.000.000 DA, justifié par C20 ou copie des bilans financier visé par les services des impôts ou visé par un commissaire au compte. (Pour les groupements d'entreprises, le chiffre d'affaires moyen est celui des sommes des moyens des chiffres d'affaires de l'ensemble des membres du groupement des (03) meilleures années (2018-2024).

Peuvent retirer les cahiers des charges auprès de :

Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Médéa

Cite 24 Février Teniet el Hadjer - Médéa -

Les offres accompagnées des documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

Dossier de candidature :

a) Capacités professionnelles : les documents demande article 13 page 10

b) L'offre technique comprend : les documents demande article 13 page 11

c) L'offre financière comprendra : les documents demande article 13 page 11

- Le dernier délai pour la remise des offres est fixé 15 jours à partir de la première parution au quotidiens nationaux et le BOMOP (avant 13.00 h). Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. L'enveloppe extérieure contiendra trois enveloppes séparées comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière cachetée et anonyme portant la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 42/2024**

Traitement de glissement de la gare routière de Médéa

**« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR SAUF PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET EVALUATION DES OFFRES »**

Adressées à : Monsieur le Directeur des Équipements Publics

Cite 24 Février Teniet el Hadjer - Médéa -

Les entreprises soumissionnaires, sont invitées à assister à la Séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suite à 14, 00 à la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF  
Direction des Équipements publics  
Bou levard des martyrs siège des trois directions chlef

**Mise en Demeure**  
**N°02**

Suite au retard considérable dans les travaux de réalisation du collège type B 06 au nivau des 1500 logements locatifs en vente à Elhassania wilaya de chlef (Lot unique) mentionné dans le rapport du bureau d'étude en date de 29/10/2024, l'entreprise Djoubar Ahmed demeurant à Hay Boulefrad à Oued Sly Wilaya de Chlef, titulaire du marché N° 239/2024, Approuvé le 25/06/2024 sous le N° 668/2024 et un ODS N°01 de 11/07/2024 sous le N° 164/2024 avec un délais de 10 mois, est mise en demeure pour augmentation la cadence des travaux et renforcer le chantier en moyens humains qualifiés , matériels, matériaux et améliorer la qualité des travaux et activer les travaux avec deux équipes (2x8) conformément au marché contractuel dans un délais de Cniq (05) jours de la première parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise.

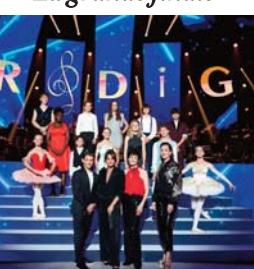
## *Programme de la soirée –*

**TF1** 21:10



*Doctor Strange* suit l'histoire du Docteur Stephen Strange, talentueux neurochirurgien qui, après un tragique accident de voiture, doit mettre son égo de côté et apprendre les secrets d'un monde caché de mysticisme et de dimensions alternatives. Basé à New York, Doctor Strange doit jouer les intermédiaires entre le monde réel et ce qui se trouve au-delà, en utilisant un vaste éventail d'aptitudes métaphysiques et d'artefacts pour protéger le Marvel Cinematic Universe.

france 21:10



Toujours entourés d'un jury d'exception, composé de la mezzo-soprano Axelle Saint-Cirel, la danseuse étoile et chorégraphe Marie-Claude Pietragalla et le violoncelliste Gautier Capuçon, les 12 jeunes finalistes s'attaquent aux plus grandes œuvres de la musique classique pour tenter de devenir le lauréat dans leur catégorie respective : chant, instrument et danse. Pour sublimer leurs prestations, ils seront à nouveau accompagnés par l'orchestre Divertimento, sous la direction de Zahia Ziouani. Qui remportera le titre tant convoité de « Prodigie de l'année 2024 » ?

france 21:10



Marseille, juillet 1905. Le jeune Marcel Pagnol vient d'achever ses études primaires. Dans trois mois, il entrera au lycée. Trois mois, une éternité quand on a cet âge. C'est le temps des vacances, les vraies, les grandes. Enfant de la ville, ce retour tant attendu à ses chères collines d'Aubagne et d'Allauch, celles de "La Gloire de mon père" et "Le Château de ma mère" le transporte de bonheur. Il y retrouve la nature, les grands espaces et surtout son ami Lili.

CANAL+ 21:06



rintemps 1943, après la mort de David Stirling, la compagnie des SAS est dirigée par le commandant Paddy Mayne. Une nouvelle fois, le commandant est arrêté en raison de l'insubordination, mais il est averti par le capitaine de Stirling qui transmet aux renseignements militaires britanniques l'unité des SAS risquée de se dissoudre. Il lui propose de prendre part au débarquement en Italie au sein d'une unité appelée le Special Air Service.

6 21:10



*Les quatre pâtissiers encore dans la compétition donnent le meilleur d'eux-mêmes afin de se qualifier pour la finale. Pour cette soirée placée sous le signe des fêtes de fin d'année, ils doivent d'abord réaliser un gâteau boule à neige version XXL racontant un moment fort de leur vie. Le chef Fabio Giambrone les met ensuite au défi de reproduire une de ses créations : une boule de Noël et son joli village de fêtes. Ils tentent enfin de convaincre le jury en revisitant la traditionnelle couronne de Noël. A l'issue de ces épreuves, Cyril Lignac et Merotte élisent les trois meilleurs candidats.*

# *Jeux*

*Samouraï-Sudoku n°2413*

*Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.*

*Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.*

	6	9			
9	3				
	8			7	4
	4		7	1	3
					2
9	2	1	5	3	
6	4			8	
				5	7
				9	5

	3	4		
8	2			
	5			3 9
	6		8 1	2 5
2	6	9	1	4
8	7			5
			3	7
			1	4

**Horizontalelement:** Vertical element:

- 1 - Explosion
- 2 - Pincée - Poussé
- 3 - Bossager dur - Déesse de pharaon
- 4 - Tête de mule - Grains de grenier
- 5 - Distraction - Rendre rauque
- 6 - Coup dans le pif - Point de la rose
- 7 - Repère côteur - Agile pyrénéen
- 8 - Ne te mettras pas à table - Etablissement de bains
- 9 - Sorti de l'oeuf - Nom de mon ancien mari - Visiblement émacié
- 10 - Situé sur le dessus du panier - Enchaîna

---

- A - Belle bonbonne
- B - Provient - Produit d'ouvreries
- C - Riché
- D - Sujet de séénologie - Gare
- E - Armes de brochet - Orienta
- F - Dirigerais
- G - Lança ses sabots - Point de saignée - Matière de pépite
- H - Manillot - Militaire familier
- I - Traiteras le chanvre
- J - Cristal de cuisine - Combat singulier
- K - Sauvées - Fait du tort
- L - Vraiment démunis - Dépendit

## Mots croisés n°2413

*«On est volé à la Bourse comme  
on est tué à la guerre, par  
des gens qu'on ne voit pas.»*

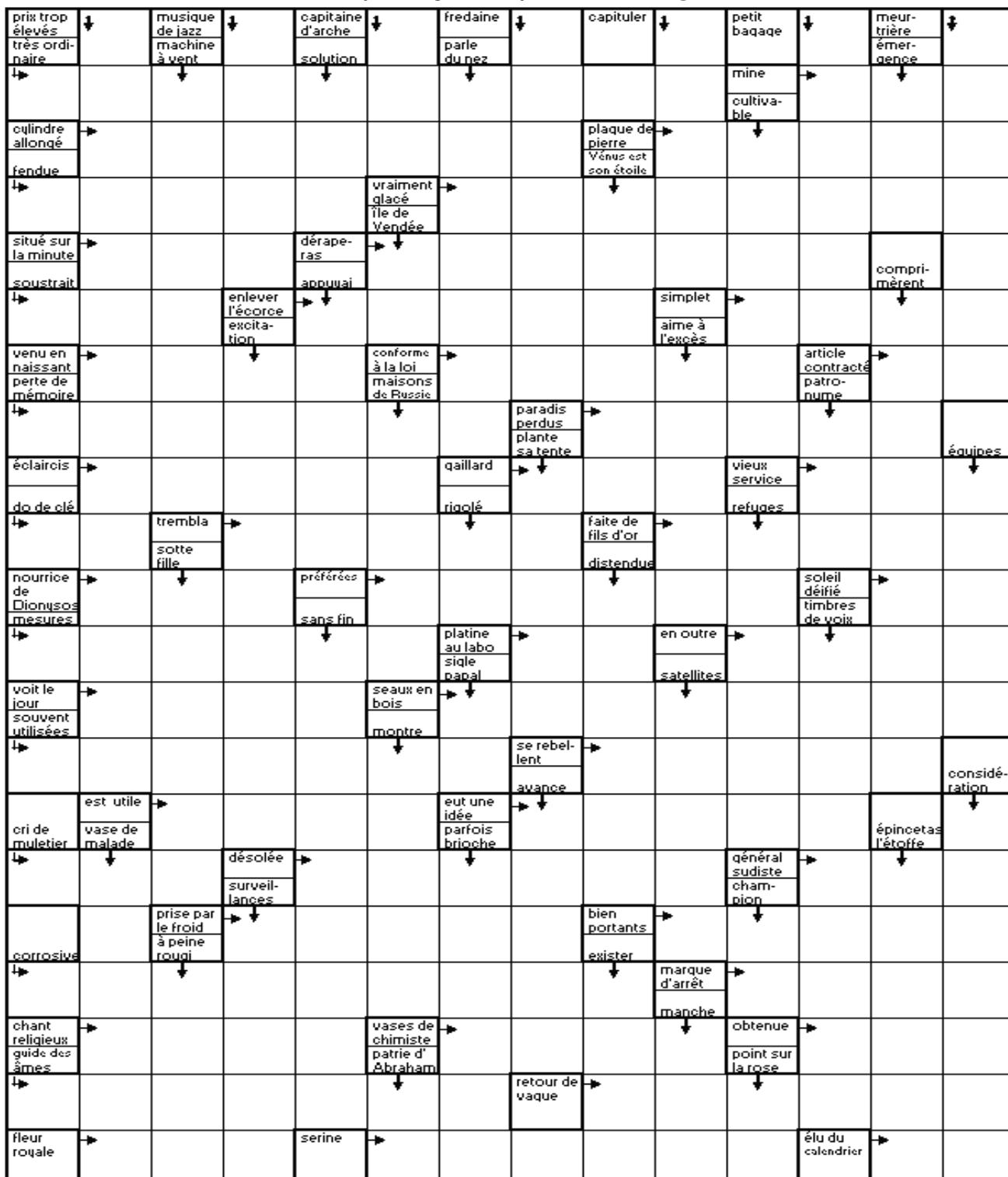
*Alfred Capus*

A crossword grid with 15 columns and 10 rows. The columns are labeled A through L at the top, and the rows are numbered 1 through 10 on the left. The grid contains several black squares, notably at (1,1), (2,10), (3,3), (4,4), (5,6), (6,2), (7,5), (8,7), (9,1), (9,3), (9,5), (10,1), and (10,10). There are also black squares at (1,3), (1,5), (1,7), (1,9), (2,2), (2,4), (2,6), (2,8), (3,1), (3,2), (3,4), (3,6), (3,8), (4,1), (4,2), (4,3), (4,5), (4,7), (4,9), (5,1), (5,2), (5,3), (5,5), (5,7), (5,9), (6,1), (6,2), (6,3), (6,5), (6,7), (6,9), (7,1), (7,2), (7,3), (7,5), (7,7), (7,9), (8,1), (8,2), (8,3), (8,5), (8,7), (8,9), (9,1), (9,2), (9,3), (9,5), (9,7), (9,9), (10,1), (10,2), (10,3), (10,5), (10,7), (10,9), (10,10).

Terreneus



## Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1113

*Solution*

Sudoku n°2413

8	7	6	9	2	4	3	1	5							
4	5	9	3	7	1	8	2	6							
3	1	2	8	5	6	9	7	4							
5	6	8	4	9	7	1	3	2							
7	3	4	1	8	2	6	5	9							
9	2	1	5	6	3	4	8	7							
6	4	5	7	1	8	2	9	3							
1	9	3	2	4	6	7	6	8							
2	8	7	6	3	9	5	4	1							

6	2	3	4	1	9	5	8	7							
9	5	8	2	3	7	6	4	1							
1	4	7	5	6	8	2	3	9							
7	3	4	6	9	8	1	2	5							
5	8	1	3	7	2	9	6	4							
2	6	9	1	5	4	8	7	3							
6	4	5	8	7	6	9	4	5	3	1	2				
1	9	3	2	4	6	7	6	8	3	2	7	6	5	9	8
2	8	7	6	3	9	5	4	1	7	6	8	3	9	2	4

Mots Croisés n°2413

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L				
1	D	E	F	L	A	G	R	A	T	I	N				
2	A	M	O	U	R	E	U	S	E		M				
3	M	A	R	N	E	R	A	I	S	I	S				
4	E	N	T	E	T	E		B	L	E	S				
5	J	E	U		E	R	A	I	L	L	E				
6	E		N	A	S	A	R	D	E	S	E				
7	A	M	E	R		I	S	A	R	D	L				
8	N	I	E	R	A	S		S	A	U	N				
9	N	E		E	X		O	S	S	E	U				
10	E	L	I	T	A	I	R	E		L	I				

Grille géante n°1113

S	B	N	E	C	V	C									
Q	U	E	N	Q	U	E	A	I	R						
R	O	U	E	A	U	D	A	L	L						
F	E	L	E	S	I	B	E	R	I	E					
S	I	S	R	I	P	R	A	S	E						
O	T	E	P	E	L	E	B	E	T	A					
A	M	N	N	E	L	E	G	A	L	A					
A	M	N	E	S	I	E	E	D	E	N					
A	E	R	A	S	C	R	U	O	S	T					
U	T	V	I	B	R	A	L	A	M	E					
T	O	I	N	O	A	M	E	S	R	A					
N	A	I	T	S	E	I	L	L	O	N					
U	S	I	T	E	E	S	R	U	E	N					
H	U	E	S	E	R	T	P	E	N	S					
R	U	S	E	R	E	S	P	E	N	S					
V	I	R	E	E	E	E	A	M	E	S					
N	O	E	L	E	T	S	T	O	P	O					
P	A	S	T	E	R	E	P	E	S	O					
L	I	S	R	E	P	E	E	S	E	O					

## FEDERATION ALGERIENNE HANDISPORT

### Sid Ahmed Elasri réélu à la tête de la FAH



Sid Ahmed Elasri a été réélu pour un deuxième mandat de suite à la tête de la Fédération algérienne handisport (FAH), lors des travaux de l'Assemblée générale élective, tenus mardi à la salle des conférences "Rabah Chebah" du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Ben Aknoune (Alger). Le président Sid Ahmed Elasri et sa liste composée de douze membres, selon le mode de scrutin mentionné dans les statuts de la fédération algérienne handisport (FAH), a obtenu 43 voix des 44 exprimées, lors des élections auxquelles ont pris part 47 membres sur les 65 que compte la fédération, dont trois voix non délibératives.

Ancien président de la FAH (2008-2012) et ex-joueur handibasket, Elasri a également présidé les destinés de l'instance fédérale durant la période (mars 2023-décembre 2024), en remplacement à Slimane Maachou dont les bilans moral et financier de l'année 2022 avaient été rejetés lors des travaux de l'AG ordinaire, tenus le 11 mars dernier. "Tout d'abord, je remercie les membres de notre aimable assemblée pour cette sérénité qui a caractérisé nos travaux aujourd'hui. J'estime qu'ils ont montré leur volonté de maintenir la dynamique qu'a connue notre instance durant les deux précédentes années, ponctuées par de très bons résultats obtenus aux derniers Jeux paralympiques de Paris et les Mondiaux de Kōbe au Japon", a déclaré Elasri.

Dans le programme qu'il a lu devant l'assistance, le président de la FAH a abordé plusieurs points visant à consolider l'image de marque du handisport algérien. Il a parlé du renforcement des services techniques de la fédération, de la mise en œuvre d'un système de compétition favorable à alléger le poids sur les clubs, le développement de certaines disciplines, l'augmentation du nombre de licenciés en handisport, mais également sur la prise en charge réelle de jeunes talents et penser dès maintenant à assurer une relève afin de maintenir la notoriété du handisport algérien au plus haut niveau.

#### Le nouveau bureau fédéral de la Fédération algérienne handisport :

**Président :** Sid Ahmed Elasri.

**Membres :** Rezki Lachkhab, Benalou Belkacem, Nait Kaci Toufik, Djouamaa Mohamed Salah, Benatta Boubakeur, Soltani Abdelkader, Khélifa Abdelkader, Chelkiah Said, Mecâbîn Habib, Semar Khalil Ibrahim, Oukaci Lahiou et Sanaa Seloum.

## VOLLEYBALL -NATIONALE 1 (MESSIEURS) Le WA Tlemcen vise le doublé (entraîneur)

Le WA Tlemcen, détenteur du trophée du championnat de nationale 1 de volley-ball (messieurs), vise le doublé cette saison, a déclaré son entraîneur, Malek Radji.

"Nos ambitions sont grandes cette saison. Nous comptons défendre crânement notre titre de champion et aussi récupérer le trophée de la coupe d'Algérie que nous avions perdu la saison passée", a déclaré Radji à l'APS.

Revenue depuis trois saisons au-devant de la scène du volley-ball algérien, la formation des "Zianides" est en constante progression, redonnant vie à cette discipline dans la wilaya de Tlemcen, représentée également dans la cour des grands par le CS Nedroma, nouveau promu en Nationale 1.

## TISSEMSILT - CHAMPIONNAT NATIONAL VOVINAM VIET VO DAO (MINIMES-CADETS) Plus de 1 260 athlètes au coup d'envoi des compétitions

Le Championnat national de Vovinam Viet Vo Dao a débuté mercredi, à la salle omnisports « Chahid Allaouet Tayeb » de Tissemsilt, pour les catégories minimes et cadets, avec la participation de 1267 athlètes.



Par Abed Meghit

M. Bouzaïd Fethi, wali de la wilaya de Tissemsilt, donne le coup d'envoi officiel du championnat national de Vovinam Viet Vo Dao, ce mercredi dernier, en présence des autorités locales, sécuritaires et militaires.

Cet événement sportif connaît

une large participation avec plus de 1267 athlètes représentant 37 wilayas à travers le pays.

Organisé par la Fédération Algérienne de Vovinam Viet Vo Dao et la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tissemsilt. Le championnat se déroulera sur une durée de 4 jours, du 01 au 04 janvier 2025, offrant ainsi l'opportunité de compétitions et de mise en avant des talents nationaux dans cette discipline.

Cet événement reflète le soutien des autorités locales au sport et leur encouragement à promouvoir les valeurs de fair-play et de discipline, tout en offrant une occasion de faire découvrir et renforcer cette discipline auprès des jeunes.

## CYCLISTE AFRICAIN DE L'ANNEE 2024

### L'Erythréen Biniam Girmay sacré, l'Algérien Hamza Yacine troisième

L'Erythréen Biniam Girmay, maillot vert du dernier Tour de France et vainqueur de trois étapes, a remporté pour la quatrième fois le trophée du cycliste africain de l'année, devant le Sud-Africain Alan Hatherly et l'Algérien Hamza Yacine, selon le classement d'un jury de spécialistes africains et européens de la discipline, présidé par Bernard Hinault.

Avec ses trois victoires d'étapes sur le Tour de France 2024 et le maillot vert du classement par points que jamais un coureur africain n'avait décroché jusque-là, le coureur de l'équipe belge Intermarché-Wanty faisait figure de grand favori pour la 13e édition de ce trophée, remporté à 9 reprises par des coureurs érythréens (Natnael Berhane, Mekseb Debesay, Daniel Teklehaimanot, Tesfom Okubamariam, Henok Muluneh et Biniam Girmay 4 fois), trois fois par des Sud-Africains (Louis Meintjes 2 fois et Daryl Impey), et une fois par un Rwandais (Joseph Areruya). Bernard Hinault, président du jury de 25 membres qui récompense chaque année depuis 2012 le coureur africain le plus performant de la saison a indiqué que "quand Bi-

niam Girmay a remporté ses premières courses au Gabon et au Rwanda face aux professionnels, personne ne s'est vraiment intéressé à lui".

"Quand on voit le champion qu'il est devenu certains peuvent avoir des regrets. Mais en regardant ce classement 2024, ils peuvent encore trouver les champions de demain", a ajouté le quintuple vainqueur du Tour de France. Derrière Biniam Girmay, le Sud-Africain Alan Hatherly premier africain champion du monde de VTT et médaillé de bronze aux Jeux de Paris, s'est hissé à la deuxième place du classement, alors que la troisième place est revenue à l'Algérien Hamza Yacine qui a dominé le calendrier africain de la saison 2024. L'équipe de Hamza Yacine, Madar Pro Cycling Team, a remporté l'UCI Africa Tour après une première saison exceptionnelle au sein du peloton international. Les succès de Madar Pro Cycling Team ont été obtenus par des coureurs talentueux, dont Nassim Saïdi, vainqueur du Tour d'Algérie 2024, ou encore Hamza Yacine, qui a gagné plusieurs étapes dans des compétitions internationales en Europe et en Asie.

l'occasion aux joueurs qui n'ont pas beaucoup de temps de jeu.

Les concernés ont bien saisi leurs chances pour marquer des points", a encore dit le coach du WAT.

Après une première participation historique, mais modeste, dans la coupe d'Afrique des clubs, la saison passée au Caire, la formation de l'Ouest du pays a acquis une certaine expérience qui l'incite à avoir constamment de grosses ambitions, selon son entraîneur, qui se montre très exigeant envers ses protégés.

Dans ce sens, il se tourne déjà vers le prochain match des siens, vendredi 3 janvier 2025, face à l'ES Bethioua (Oran), qui occupe la 7e place au classement du groupe, un rendez-vous qui

devrait être une simple formalité pour les poulains de Malek Radji.

A propos de cette rencontre, elle aura lieu à la salle omnisports du complexe sportif Akid-Lotfi, et ce en raison de la fermeture de la salle omnisports "Imama" où le WAT a l'habitude de recevoir ses adversaires.

La salle "Imama" connaît actuellement des travaux de rénovation de son parquet, informe la direction du club.

Cette dernière a, en outre, annoncé le transfert, à titre de prêt, de deux joueurs de son effectif, en l'occurrence, Djabir et Mouad Bouabdellah, vers l'OMK Milia et l'ES Bethioua respectivement.

APS

## LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (GR.C)

### CRB- AHLY DU CAIRE A 20 H AU STADE DU 5-JUILLET La victoire pour se rapprocher de la qualification

Le CR Belouizdad accueillera demain (vendredi) le Ahly du Caire (Egypte) au stade du 5 juillet en match retour du 2e tour préliminaire de la Ligue des champions africaine avec l'intention de remonter le handicap de 6 but et espère une qualification pour les prochaines Tour.



Par F Yanis

Battus à l'aller (6-1) durant la deuxième période encaissé 5 but, les gars de Laâqiba n'ont plus droit à l'erreur après tous les moyens mis en place, aussi bien préparé cette rencontre loin de

#### Le point avant la quatrième journée

Le point avant les matchs de la 4e journée (Gr.C) de la phase de poule de la Ligue des champions d'Afrique de football:

##### 4e journée:

**Vendredi 3 janvier 2025:**  
CR Belouizdad (Algérie) - Al-Ahly SC (Egypte) 20h00

##### Samedi 4 janvier:

Orlando Pirates (Afri du Sud) - Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire) 17h00

Classement :	Pts	J	Diff
1. Al-Ahly SC	7	3	+7
2. Orlando Pirates	5	3	+1
3. CR Belouizdad	3	3	-5
4-. Stade d'Abidjan	1	3	-3

##### Déjà joués :

Al-Ahly SC (Egypte) - Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire) 4-2

CR Belouizdad (Algérie) - Orlando Pirates (Afri du Sud) 1-2

Orlando Pirates (Afrique du Sud) - Al-Ahly SC (Egypte) 0-0

Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire) - CR Belouizdad (Algérie) 0-1

Al-Ahly SC (Egypte) - CR Belouizdad (Algérie) 6-1

Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire) - Orlando Pirates (Afri du Sud) 1-1

##### Reste à jouer :

5e journée (10-12 janvier 2025) :

Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire) - Al-Ahly SC (Egypte)

Orlando Pirates (Afrique du Sud) - CR Belouizdad (Algérie)

##### 6e et dernière journée (17-19 janvier 2025) :

Al-Ahly SC (Egypte) - Orlando Pirates (Afrique du Sud)

CR Belouizdad (Algérie) - Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

**NB :** Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

la pression pour les joueurs pour bien débuter cette deuxième manche de la champions League Africain face a une machine du Caire .

L'entraîneur Abdelkader Amrani du Chabab , a estimé que son équipe s'est créé plusieurs occasions de scorer, mais qui n'ont pas été concrétisées par manque de concentration et de réalisme. Il estime toutefois que ses joueurs ont les moyens pour refaire leur retard et renverser la situation pour aller à la phase de poules qui reste le premier objectif de l'équipe en ce début de saison.

Pour ce match retour, le coach du CRB devrait effectuer quelques changements, notamment dans l'entrejeu après l'indisponibilité de son milieu de terrain, boussoff, blessé au match aller. L'entraîneur devrait aligner une équipe résolument tournée vers l'offensive dans l'espoir de marquer plus de deux buts d'écart. L'équipe comptera aussi sur l'apport de ses supporters pour faire le déplacement au stade du 5 juillet et soutenir leurs idoles.

Le Chabab est à apprendre au sérieux ce match retour face à la formation du Ahly du Caire c'est une équipe soudée déterminé a re partit d'Alger avec les trois points de la victoire et d'assurer la qualification pour le prochain tour .les protégé de Abdelkader Amrani feront tout leurs possible pour battre le Ahly durant cette deuxième manche pour espérer. C'est dire qu'il faut gagner et espérer de bonnes nouvelles de l'autre rencontre.

Abdelkader Amrani misera sur le même groupe Pour ce qui est de la composante de son équipe, le coach pourra compter sur la quasi-totalité de son effectif à l'exception d'un Boussouf toujours pas remis de sa blessure. D'ailleurs, le coach du CRB n'a pas l'intention de chambouler son onze de départ et à deux incertitudes près, il devrait renouveler sa confiance au même groupe qui a battu Akbou vendredi dernier. Le premier responsable technique des Rouges et Blanc du CRB sait très bien qu'il faudra absolument l'emporter et c'est pour cette raison qu'il va s'appuyer sur ses cadres qui sont dans une excellente forme actuellement pour aller chercher les trois points de la victoire. Une rencontre de grande importance pour le club de la capitale qui n'entend pas rater cette opportunité pour se rapprocher d'une nouvelle qualification aux quarts de finale de la plus prestigieuse des compétitions africaines.

F.Y.

## COUPE D'ALGERIE 32ÈME DE FINALE ES GUELMA - JS KABYLIE A 15 H STADE SOUIDANI BOUDJEMAA GUELMA

### Les Canaris la qualification pour oublié l'ASO

Après avoir terminé la phase aller sur une défaite lors de la dernière minute face à l'ASO en championnat de la ligue une Mobilis les canaris ce sont déplacés dans la capitale de Guelma pour affronter l'équipe locale en coupe d'Algérie pour le compte des 32e finale cette après-midi , à partir de 15h, au stade Souidani Boudjemaa de Guelma. Un autre grand rendez-vous que ces 32es de finale de l'épreuve populaire, qui attend la JSK qui, comme on le sait, joue sur deux fronts à savoir : Championnat, et la coupe d'Algérie. Il n'y a aucun doute quant à voir cette équipe du ES Guelma faire tout son possible pour créer la surprise en éliminant la JSK. En jouant devant ses supporters la formation de ES Guelma voudra en effet réussir l'exploit de battre la JSK pour pouvoir poursuivre son aventure dans cette compétition. Mais voilà, les Kabyles veulent aussi la qualification pour confirmer leur retour en force pour cette deuxième partie de la saison. « On a bien géré nos match du championnat de Ligue 1 Mobilis durant cette phase aller mis à part trois matchs et, Dieu merci, on est premier du tableau . Ces bon résultat nous permettra de préparer les matchs du championnat et de la coupe d'Algérie avec un bon moral. On veut se qualifier vendredi en coupe d'Algérie pour préparer la phase retour du championnat et le match retard face au Belouizdad dans de bonnes dispositions. Nous sommes sur une bonne lancée et on fera tout pour continuer de la sorte », a déclaré le jeune attaquant canari Kocella Boualia. Ainsi, les Kabyles, conscients de ce qui les attend, veulent aller loin en coupe d'Algérie, et promettent de tout faire pour battre la formation de ES Guelma demain après-midi pour dédier la qualification à leurs supporters.

Y. E.

### Benchikha utilisera tous ses atouts

Côté effectif, la JSK peut disposer pratiquement de tout son effectif, mis à part les nouvelles recrues, qui attendent toujours d'être qualifiées. Malgré cela, le coach Abdelhak Benchikha aura plusieurs choix pour composer son 11 d'entrée pour le match d'aujourd'hui, le technicien kabyle n'a pas moins des atouts à faire valoir cet après-midi, lui qui attend une belle réaction de la part de ses poulains pour battre cette formation de l' Es Guelma et ainsi composter son billet pour les 16/de finale de Dame coupe .

Y. E.

### Attention à l'excès de confiance !

Même si la JSK est théoriquement favorite pour le match d'aujourd'hui, les joueurs kabyles doivent cependant prendre ce match très au sérieux. En effet, Talah et ses coéquipiers devront surtout éviter l'excès de confiance et ainsi se prémunir contre toute mauvaise surprise. Le coach Benchikha a d'ailleurs mis ses joueurs en garde et leur a demandé de se donner à fond pour pouvoir prétendre à se qualifier au prochain tour.

Y. E.

### Départ hier après-midi à Guelma

La délégation kabyle a rallié hier après-midi la ville de Guelma en prévision du match des 32es de finale de la coupe d'Algérie devant les opposera demain après-midi au ES Guelma Au stade Souidani Boudjemaa. Les dirigeants kabyles feront de leur mieux pour assurer une grande concentration aux joueurs dans la perspective de cette rencontre.

Y. E.

### Benchikha insiste sur l'efficacité

Le coach kabyle Abdelhak Benchikha a insisté lors des dernières séances d'entraînement sur l'efficacité devant les buts adverses. L'entraîneur kabyle veut en effet que son équipe mette à profit toutes les occasions qu'elle se sera créées dans ce match pour pouvoir aspirer à la victoire face à son adversaire du jour, le ES Guelma.

Y. E.

### Ben Rabah pressenti en titulaire

Le coach Benchikha devra apporter quelques changements dans son onze d'entrée aujourd'hui, par rapport aux deux matchs joués en championnat ligue une Mobilis, face respectivement à ESM et l'ASO. Et dans ce sens, le portier Ben Rabah est pressenti pour jouer en titulaire lors de ce match de coupe d'Algérie qui opposera son club à la formation de Guelma pour le compte des 32e finale de la coupe d'Algérie.

Y. E.

## LIGUE 2 AMATEUR Les clubs endettés interdits de recrutement cet hiver (FAF)



Les clubs de Ligue 2 de football amateur qui n'ont pas épargné leurs dettes avant le mardi 31 décembre courant seront interdits de recrutement pendant le mercato d'hiver, a annoncé la fédération algérienne de la discipline (FAF).

"La deuxième période d'enregistrement est prévue du 10 janvier au 10 février 2025.

Les clubs n'ayant pas honoré leurs dettes, conformément à leurs engagements avant le 31 décembre 2024, seront interdits de recrutement pour cette deuxième période d'enregistrement" a indiqué l'instance dans un communiqué publié sur son site officiel.

La décision a été prise lors de la dernière réunion du Bureau Fédéral, tenue en session ordinaire le lundi 30 décembre et pendant laquelle plusieurs autres décisions ont été prises.

La phase aller du championnat de Ligue 2 amateur s'est clôturée le 26 décembre courant, et la FAF a constaté avec satisfaction "le respect total du calendrier qui a été préalablement établi", aussi bien dans le Groupe Centre-Est que dans le Groupe Centre-Ouest.

La compétition reprendra ses droits le vendredi 24 janvier 2025, avec le déroulement de la première journée de la phase retour et, en attendant cela, les clubs toujours en lice en Coupe d'Algérie, auront disputé les 32es et les 16es de finale de cette épreuve populaire.

Pour rappel, l'ES Ben Aknoun (Centre-Ouest) et le MB Rouissat (Centre-Est) ont été sacrés champions d'hiver.

## LIGUE 2 -ASM ORAN

### Un parcours «satisfaisant» lors de la phase aller (président)

L'ASM Oran, qui en est à sa neuvième saison en Ligue 2 de football, a réalisé un parcours "satisfaisant" lors de la phase aller du groupe Centre-Ouest, clôturée le week-end dernier, a déclaré mardi son président Mehdi Brahimi, en poste depuis l'été dernier.

La formation de "M'dina J'dida" a terminé cette première manche du championnat à la troisième place au classement en compagnie de la JSM Tiaret et la JS El Biar avec 23 points chacun, loin derrière le leader l'ES Ben Aknoun, qui en compte 35. "Comme nous avons pris les rênes du club quelques semaines seulement avant le coup d'envoi du championnat, nous avons fait les choses dans la précipitation, en remaniant d'une manière sensible notre effectif, sachant que le marché des transferts était déjà dépourvu

des bons joueurs", a expliqué le patron des Vert et Blanc.

"Compte tenu de tous ces aléas, l'équipe a réalisé un parcours honorable en terminant la phase aller sur le podium.

Je peux même qualifier cela d'un exploit, vu que personne ne s'attendait à de tels résultats", s'est-il félicité.

Mehdi Brahimi a, en outre, rappelé que l'objectif principal de l'ASMO, lors de la phase retour, est d'assurer un "maintien tranquille", non sans vanter le travail réalisé par l'entraîneur Lamara Aït Ahmed, et ce, pour sa deuxième expérience en Algérie, lui qui avait occupé, il y a trois saisons, le poste d'entraîneur adjoint de la JS Kabylie (Ligue 1).

Néanmoins les choses se présentent sous de mauvais auspices pour les Oranais, à cause de la lourde sanction infligée



par la commission de discipline de la Ligue nationale du football amateur contre le coach.

Ce dernier vient d'écopé d'une suspension de six mois fermes pour mauvais compor-

tement envers les officiels du match de son équipe face à la formation de Bechar J'did au titre de l'avant-dernière journée de la phase aller.

Une sanction qui a mis dans

l'embarras la direction de l'ASMO, indécise au sujet du sort à réservé à son entraîneur Lamara.

Une décision finale devrait être prise à ce sujet après le verdict que va prononcer la commission de recours après l'appel formulé par le club oranaise, apprend-t-on de ce dernier.

Sur le plan des statistiques, l'ASMO a réalisé six victoires contre cinq nuls et quatre défaites.

Cette équipe s'est illustrée à domicile en décrochant 18 points sur 24 possibles, contrairement à ses matchs à l'extérieur où elle n'a obtenu que 5 points sur 21 possibles.

Sa ligne d'attaque a marqué 10 buts, tandis que sa défense en a encaissé 7 seulement, synonyme de co-meilleure défense de son groupe avec le leader l'ES Ben Aknoun.

## COUPES D'ALGERIE SCOLAIRES

### La FAF approuve le lancement des Coupes d'Algérie scolaires dès le mois de janvier 2025

La première édition des Coupes d'Algérie scolaires de football débutera dès le mois de janvier 2025 avec le déroulement des éliminatoires, a annoncé mardi la Fédération algérienne de football (FAF).

"Le bureau fédéral approuve le lancement des Coupes d'Algérie scolaires en collaboration avec Fédération algérienne du sport scolaire.

Les éliminatoires débuteront dès le mois de janvier

2025", indique le communiqué de la FAF à l'issue de la réunion du Bureau fédéral, tenue lundi.

Outre cette décision, le bureau fédéral a également approuvé "l'initiation d'une

compétition en milieu de la formation professionnelle", ainsi que le lancement du "projet de challenge de football Inter-quartiers en collaboration avec la Fédération algérienne du sport pour

tous". Selon la même source, ces décisions ont été prises dans "le but de promouvoir la pratique du football des non structurés à travers le territoire national".

APS

## BARCELONE TAH, C'EST IMMINENT

En fin de contrat en juin prochain, Jonathan Tah (28 ans, 25 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) va bien quitter le Bayer Leverkusen pour le FC Barcelone. Selon Relevo, un accord total a été trouvé entre le défenseur central allemand et le club espagnol. L'annonce de son transfert chez les Blaugrana devrait d'ailleurs être officialisée dans un avenir proche. Une belle recrue pour le vice-champion d'Espagne.

## REAL MADRID

## LE REGRET DE MOURINHO

Aujourd'hui à Fenerbahçe, José Mourinho n'a pas oublié son passage au Real Madrid entre 2010 et 2013. Resté proche du président de la Maison Blanche, Florentino Pérez, l'entraîneur portugais a estimé avoir fait le mauvais choix en quittant le navire pour retourner à Chelsea.

"Dire non à Florentino Pérez reste l'un de mes grands regrets. Il m'a dit : 'Ne pars pas maintenant, tu as fait le plus dur et le meilleur reste à venir. Reste au Real Madrid', a révélé le Special One pour le Corriere dello Sport. Mais je voulais revenir à Chelsea après trois années difficiles en Espagne."

Lors de la saison qui a suivi son départ, le Real a remporté sa dixième Ligue des Champions avec Carlo Ancelotti après trois échecs consécutifs aux portes de la finale.

## CHELSEA MARESCA ÉVOQUE LA BAISSE DE RÉGIME

Performant depuis le début de la saison, Chelsea marque le pas avec trois rencontres consécutives sans victoire en Premier League. A l'issue du revers à Ipswich (2-0), l'entraîneur des Blues, Enzo Maresca, a évoqué la baisse de régime de son équipe. "Nous avons commencé le mois de décembre avec six victoires en six matchs. Depuis, nous rencontrons des difficultés. Nous sommes arrivés jusqu'ici avec beaucoup de fatigue", a estimé le technicien italien en conférence de presse. Fort heureusement pour Maresca, le calendrier sera moins chargé dans les semaines à venir avec "seulement" neuf matchs au programme en janvier et février. Soit autant que depuis le 1er décembre.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Directeur général

**Benzine Lamine**

Gérant

**Faycal Laouar**

Directeur de rédaction et publication

**Dif Abdelhamid**

RÉDACTION ADMINISTRATION

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 >

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /  
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz



## MAN UTD CASEMIRO EST INDÉSIRABLE

Cantonné à un rôle de remplaçant depuis l'arrivée de Ruben Amorim, Casemiro (32 ans, 22 matchs et 3 buts toutes compétitions cette saison) pourrait quitter Manchester United sur ce mercato hivernal.

Selon la presse anglaise, le pensionnaire d'Old Trafford facilitera le départ du milieu de terrain brésilien afin d'économiser son imposant salaire et alors que son contrat expire en juin 2026. Pour rappel, l'ancien joueur du Real Madrid dispose de nombreuses offres venant d'Arabie Saoudite.

## ROMA DYBALA NE COMpte PAS PARTIR

Annoncé proche d'un départ pour Galatasaray, Paulo Dybala (31 ans, 20 matchs et 5 buts toutes compétitions cette saison) va finalement rester à l'AS Roma sur ce mercato d'hiver.

Selon la presse italienne, l'attaquant argentin, qui vient d'inscrire trois buts sur ses deux derniers matchs en Serie A, pourrait même discuter d'une extension de son contrat qui expire en juin prochain. Celui-ci sera automatiquement prolongé s'il prend part à 50% des matchs de la Louve cette saison, une condition qui ne devrait pas avoir de mal à être remplie.



## BAYERN DAVIES, LA PROLONGATION OU LE REAL

Libre de discuter avec la formation de son choix à partir de ce mercredi, Alphonso Davies (24 ans, 21 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) a restreint ses potentiels points de chute pour la saison prochaine. Selon AS, le latéral gauche du Bayern Munich a repoussé une offre de Manchester United et n'a plus que deux choix distincts : prolonger avec le club allemand ou rejoindre librement le Real Madrid dans six mois.

Pour l'heure, le Canuck n'a pas encore décidé et pèse le pour et le contre. Il devrait dévoiler son choix assez rapidement pour permettre au perdant dans cette bataille de se retourner au plus vite.

**ALGÉRIE - ONU****L'Algérie assure la présidence du Conseil de sécurité de l'ONU**

L'Algérie assure depuis hier la présidence du Conseil de sécurité de l'ONU pour le mois de janvier, une présidence qu'elle compte mettre à profit pour continuer à faire entendre la voix des pays arabes et africains et plaider en faveur des causes justes.

Un an après son élection en tant que membre non permanent de cet organe onusien, l'Algérie est appelée, en effet, à assumer la présidence du Conseil de sécurité pour un mois, durant lequel une priorité toute particulière sera accordée aux dossiers concernant la situation au Moyen-Orient, notamment en Palestine occupée et à la lutte contre le terrorisme en Afrique.

L'Algérie prévoit, à cette titre, d'organiser, au niveau ministériel, le débat public trimestriel du Conseil sur "La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne".

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, devrait prendre part à cet événement.

Près de 15 mois après le début de l'agression sioniste génocidaire contre la bande de Gaza, le Conseil de sécurité de l'ONU a été, au grand jour, son incapacité à assurer même une protection minimale aux populations civiles palestiniennes.

En dépit des efforts de ses membres élus, notamment l'Algérie, à lui



faire reprendre la voie du dialogue et d'une indispensable responsabilité face au génocide en cours à Gaza, l'organe principal des Nations unies, chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales, est resté divisé.

Sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Amar Bendjama a multiplié les efforts pour obtenir une résolution exigeant un cessez-le-feu "immédiat" et "permanent" à Gaza.

Des efforts qui ont été couronnés de succès en mars 2024 après l'échec du Conseil à adopter plusieurs autres projets

de résolutions en raison du veto américain. De plus, l'Algérie a réussi à relancer la question de l'adhésion pleine et entière de l'Etat de Palestine à l'ONU, dans la perspective de la mise en œuvre de la solution à deux Etats, consacrée par la légalité internationale en vue de parvenir à une paix juste et durable au Moyen-Orient.

Sous la présidence de l'Algérie, le Conseil de sécurité tiendra également en janvier, une réunion sur le processus politique et la situation humanitaire en Syrie, ainsi qu'une autre sur le Yémen.

L'envoyé spécial des Nations unies pour le Yémen, Hans Grundberg, et un représentant

du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) devraient y faire un exposé.

Lors de sa présidence, l'Algérie prévoit, en outre, d'organiser une réunion de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme en Afrique.

Cette réunion est destinée à "débattre de l'expansion des activités terroristes en Afrique et des menaces qu'elles représentent pour la sécurité et la stabilité des pays africains", a souligné le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attal, lors de sa conférence de presse lundi.

**ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE****Le Premier ministre reçoit l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie**

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a reçu, mardi au Palais du Gouvernement, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, M. Abdullah Bin Nasser Al Bussairy, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

Lors de la rencontre, les deux parties ont "passé en revue l'état de la coopération bilatérale et les perspectives de son développement", mettant en avant "la volonté commune animant les dirigeants des deux pays frères d'établir un partenariat bilatéral

prometteur, notamment à travers la diversification des volets de la coopération économique mais aussi en tirant parti de toutes les opportunités d'investissement offertes grâce aux potentialités des deux pays", précise le communiqué.

Les deux parties ont également "évoqué la situation prévalant actuellement dans le monde arabe, notamment dans les territoires palestiniens occupés et en Syrie", soulignant "l'importance de la coordination et de la concertation entre les deux pays pour relever

les défis communs, sachant que l'Algérie et l'Arabie saoudite, sous la direction éclairée du président de la République.

M. Abdelmadjid Tebboune, et le Serveur des deux Lieux saints de l'Islam, le roi Salmane ben Abdalaziz Al Saoud, et le prince héritier Mohammed ben Salmane, représentent pour les pays arabes et le monde musulman une souffrance de sécurité face aux développements régionaux et internationaux accélérés et extrêmement complexes", selon la même source.

**CANDIDATURE****Appel à participation pour le Prix du président de la République pour les jeunes créateurs "Ali-Mââchi" 2025**

Le dépôt des candidatures pour le prix du Président de la République pour les jeunes créateurs "Ali-Mââchi", dans son édition 2025, est ouvert du 1er janvier jusqu'au 15 mars prochain, a indiqué le ministère de la Culture et des Arts. Les candidats voulant participer à ce concours annuel sont invités à déposer leurs

dossiers via la plateforme numérique du ministère ([sdsca@mculture.gov.dz](mailto:sdsca@mculture.gov.dz)) ou au niveau des directions de la culture et des arts à travers les wilayas ou le ministère de la Culture et des Arts, précise la même source.

Les disciplines couvertes par le prix concernent les œuvres littéraires (le roman, la

poésie et l'œuvre écrite de théâtre) et les œuvres artistiques (les arts lyriques, chorégraphiques, plastiques, visuels, théâtrales et cinématographiques).

Les modalités et les conditions et le dossier à fournir pour la participation sont accessibles sur le site Internet du ministère ([www.mculture.gov.dz](http://www.mculture.gov.dz)). Crée en

2006 en vertu d'un décret présidentiel, le prix du président de la République pour les jeunes créateurs "Ali-Mââchi" est destiné aux jeunes créateurs de moins de 35 ans. Le prix est décerné aux trois premiers lauréats dans chaque discipline, le 8 juin, à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste.

**APS**

**ANNÉE 2025****M. Goudjil adresse ses vœux au peuple algérien à l'occasion du Nouvel An 2025**

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a adressé ses vœux au peuple algérien à l'occasion du Nouvel An 2025, souhaitant que cette année soit porteuse de nouvelles réalisations et de grandes ambitions.

"La Nation algérienne accueille l'année 2025 avec enthousiasme, une année que nous souhaitons prospère et porteuse de nouvelles réalisations mais aussi une année marquée par la consécration de la souveraineté dans le cadre de l'Etat social et de la bonne gouvernance", a écrit M. Goudjil sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.

"À l'aube de cette nouvelle année, puisse l'Algérie novembriste demeurer prospère dans l'unité et le dialogue et attachée, comme elle l'a toujours été, à ses positions honorables et à sa liberté de décision.

Bonne année", a-t-il ajouté.

**TOURISME****Meddahi préside une réunion de coordination en prévision de la participation de l'Algérie à "Expo 2025" au Japon**

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi a présidé une réunion de coordination avec les cadres du secteur, consacrée à l'évaluation de la participation algérienne au Salon international de l'artisanat en Italie et au suivi des préparatifs en cours pour la participation à l'exposition universelle "Expo 2025" au Japon, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

"Tenu lundi soir, cette réunion a été consacrée à l'évaluation de la participation algérienne à la 28<sup>e</sup> édition du Salon international de l'artisanat à Milan (Italie), en tant qu'invitée d'honneur pour le continent africain, ainsi qu'aux préparatifs en cours pour la participation du secteur du tourisme et de l'artisanat à l'exposition universelle +Expo 2025+ à Osaka-Kansai (Japon)", a précisé le communiqué.

À ce titre, Mme Meddahi a mis en avant "l'importance de représenter l'Algérie dans de telles manifestations internationales, au vu de leurs dimensions économiques, culturelles et promotionnelles pour la destination touristique Algérie".

Elle a, par la même, relevé "la nécessité d'atteindre les objectifs escomptés, notamment en termes d'impact économique, à travers le volume des ventes des produits artisanaux, et l'augmentation du flux touristique étranger, ainsi que l'évaluation des insuffisances constatées précédemment pour les éviter lors des prochaines participations internationales".

Ainsi, une évaluation sur le Salon international de l'artisanat en Italie, a été présentée à la ministre par le directeur général (DG) de la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers (CNAM), la Direction générale de l'artisanat et des métiers, ainsi que par des représentants des établissements sous tutelle.

Les intervenants ont unanimement souligné que la participation algérienne avait été remarquable", ajoute la même source.

Les exposés présentés ont mis en lumière la participation remarquable de l'Algérie en termes du nombre de participants, mais aussi de richesse du programme culturel et artistique tracé, avec la présentation d'une variété de plats algériens provenant de différentes régions, outre la grande présence des Algériens établis en Italie et l'affluence sur le stand Algérie.

En ce qui concerne la participation algérienne à ce genre d'événements, la ministre a émis des instructions sur l'imperatif de représenter toutes les régions, notamment les wilayas du Sud, et de programmer des formations au profit des artisans en matière de techniques d'exposition, notamment dans les foires internationales, et ce, en coordination avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Mme Meddahi a, par ailleurs, souligné l'importance de faire participer les étudiants universitaires spécialisés dans la traduction à ces événements, en vue d'acquérir de l'expérience et de l'expertise, mais aussi d'accompagner les artisans pour commercialiser et faire connaître l'artisanat, tout en intensifiant les rencontres avec les établissements similaires dans les domaines du tourisme ou de l'artisanat, pour conclure des partenariats commerciaux.

S'agissant des préparatifs en prévision de la participation algérienne à l'exposition universelle "Expo 2025" à Osaka-Kansai (Japon), qui se tiendra du 13 avril au 13 octobre 2025, la ministre a mis l'accent sur l'imperatif d'une bonne préparation en prévision de cet événement mondial, en choisissant des participants de manière qualitative et représentative, tout en se focalisant sur l'utilisation exclusive des technologies numériques modernes à travers les activités et événements proposés, qu'il s'agisse de tourisme ou d'artisanat.

Dans ce contexte, Mme Meddabi a mis en avant la nécessité d'adapter les activités proposées au thème de cette manifestation internationale, et d'arrêter un calendrier précis pour finaliser les préparatifs avant fin janvier 2025, selon la même source.